12º année - Nouvelle série

c.m.

revue mensuelle

N° 109

Déc. 1982

Hommage à
MARC DRUMAUX

Jacques Moins
RÉFLEXIONS SUR
LES COMMUNALES

Rosine Lewin

JOSEPH CARDYN,

militant ouvrier

Roy Medvedev L'URSS APRÈS BREJNEV

Claude Renard
Pierre Joye
DISCUSSION SUR
LE LÉNINISME

POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Le plomb L'asbeste



cahiers marxistes

Sommaire

Hommage à Marc Drumaux Notre conception du contre-pouvoir	p.	1
Jacques Moins Elections communales 82 / Réflexions et questions d'un Bruxellois	p.	4
Rosine Lewin Joseph Cardyn, militant ouvrier	p.	9
Walter Gaetan Normes de protection en matière de santé: l'exemple du plomb	p.	14
Jean Meurice La double pollution	p. 1	25
Roy Medvedev L'URSS après Brejnev	p. 1	28
Claude Renard A propos des remarques de Pierre Joye sur le léninisme	p. :	36
Pierre Joye Pour poursuivre le débat	p. :	39
En diagonale — Qu'est-ce que le fascisme ? — Coopération à quel développement ?	p	
A livres ouverts — Qui a peur de l'enseignement ?, par Jean- Marie Simon — La ville, la démocratie, le socialisme, par Manuel Castells — Alphabet des lettres belges de langue fran- çaise	p	50

En page 1 : détail du mural « Notre temps » (Métro Hankar à Bruxelles), œuvre d'une équipe dirigée par Roger Somville.

Comité de patronage :

Edmond Dufrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermotten, J.P. Vankeerberghen, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef: Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

Notre conception du contre-pouvoir

Voici dix ans déjà — le 15 novembre 1972 — mourait Marc Drumaux, président du Parti communiste de Belgique, député de Tournai-Ath. Il n'avait que cinquante ans.

Peu de militants ont uni, comme il l'a fait, l'esprit critique le plus aigu au sens des responsabilités. C'était un apporteur d'idées, un cher-

cheur passionné et patient de l'union des forces de progrès.

En guise d'hommage, nous reproduisons ici un extrait de son rapport au XXme congrès du PCB, en mars 1971 à Charleroi. Il y évoque la notion de contre-pouvoir, qui lui était chère, qui reste actuelle, et qui pourrait susciter un débat parmi nos lecteurs.

Il faudrait que nous examinions à nouveau la conception de la lutte pour le contre-pouvoir, que le Comité central a adoptée au cours d'une session l'année dernière et que l'on nous reproche d'abandonner dans les faits. En fait, c'est une conception de la lutte que nous avons élaborée mais qui, cependant, n'a pas encore été assez profondément discutée et enrichie par la discussion de l'ensemble du parti et surtout par les travailleurs eux-mêmes.

Nous devrions être fort attentifs au fait que cette notion de la lutte pour le contre-pouvoir est plus large qu'on ne peut parfois le croire. Cette lutte existe en dehors de nous et la question principale c'est de pouvoir tirer les leçons générales d'expériences réelles qui sont faites dans les entreprises et dans des communes, dans différents endfoits, mais surtout naturellement là où l'affrontement capital-travail est le plus aigu.

Il serait erroné de prétendre, par exemple, que la notion de contrepouvoir a été absente de la discussion au cours du dernier congrès de la F.G.T.B., même si le mot lui-même n'a guère été prononcé. Nous devrons manifestement encore débattre de cette notion après le congrès lui-même, mais mettons-nous d'accord aujourd'hui sur le fait que le contre-pouvoir est une conception de l'action qui peut se résumer par les points suivants:

1) c'est une conception qui s'applique certainement en priorité dans les entreprises, mais qui trouve son terrain de déploiement partout, à tous les niveaux et dans toutes les institutions du capitalisme et de l'Etat capitaliste, que ce soient les conseils d'entreprise, les commissions paritaires, les conseils communaux, les conseils d'agglomération, les conseils régionaux de demain, les conseils d'administration de certaines institutions publiques comme les universités;

- 2) à tous ces niveaux ou d'autres existent déjà de fait ou existeront demain, de plus en plus, des centres, des noyaux de contre-pouvoir composés des représentants de ceux qui sont au combat contre la politique des monopoles (dans une entreprise, ce sont les syndicalistes les plus actifs à l'intérieur des conseils d'entreprises et des délégations syndicales). Leur objectif consiste à utiliser ces organismes acceptés par l'adversaire pour y exercer une pression d'une intensité telle qu'elle puisse s'opposer aux décisions venant du pouvoir en place, et même, lorsque le rapport des forces le permet, d'imposer des décisions allant en sens diamétralement opposé;
- 3) la simple présence d'hommes opposés au capitalisme ne suffit pas pour mettre en péril le pouvoir en place. Il faut que par une lutte pratique et concrète, ils obtiennent le soutien des masses et développent une action démocratique de masse basée notamment sur une information constante.

C'est pourquoi, une des premières conditions de succès de leur lutte consiste à obtenir la levée complète de tout secret concernant ces organismes. Ce n'est pas facile car nous savons avec quelle ténacité les milieux capitalistes et conservateurs résistent à la publicité des débats, des négociations et des délibérations. Une manière astucieuse utilisée aussi par l'adversaire pour maintenir les secrets, c'est de donner beaucoup d'informations incompréhensibles ou savamment faussées.

4) Le pouvoir établi sera mis en cause ou tout au moins en danger par un mouvement varié et croissant d'actions, mouvement qui ne monte pas de façon ininterrompue. Il y aura des temps forts et des temps faibles, comme dans toutes les batailles, mais il faudra tenir compte d'un principe fondamental applicable à toutes les luttes, à savoir que toute position conquise ne peut être abandonnée mais sert de tremplin pour regrouper les forces et conquérir de nouvelles positions.

Si les représentants ouvriers d'un conseil d'entreprise parviennent à obtenir des informations sur la situation financière, sur les investissements, sur la productivité dans l'entreprise, cela leur permettra non seulement de mieux justifier les revendications des travailleurs sur le plan de l'emploi et sur celui des revenus, mais aussi de faire aboutir des revendications supplémentaires dont la solution immédiate ne peut être trouvée qu'en sortant du cadre de l'entreprise, envisagée isolément.

Pour résoudre le problème d'installation d'usines nouvelles, de crèches, d'hôpitaux, d'écoles modernes, le centre de contre-pouvoir qui se trouve à l'intérieur de l'entreprise devient un centre de combat vers l'extérieur en s'adressant aux autorités publiques (soit le conseil communal, soit le parlement, soit le gouvernement) pour exiger la création des institutions nouvelles dont les travailleurs ressentent le besoin.

5) Cette conception de la lutte n'est pas du tout une sorte de néga-

tion des formes de lutte traditionnellement utilisées. Il ne s'agit pas de nier la lutte revendicative habituelle, au contraire; il s'agit seulement de lui trouver des arguments supplémentaires et des orientations nouvelles, de telle sorte qu'elle acquière un caractère plus général et passe au stade de la lutte politique d'une manière permanente.

6) Il ne s'agit pas non plus de nier l'importance de luttes électorales. Mais chacun sait que les élections au suffrage universel ne suffisent pas à assurer une majorité politique correspondant à une majorité existant en fait, et c'est la raison pour laquelle depuis un certain nombre d'années nous avons mis l'accent sur la nécessité du contrôle démocratique sur les élus, sur la démocratie directe. Ce contrôle n'est pas nécessairement un contrôle hostile.

Son but est de s'assurer qu'entre deux élections, les élus et spécialement ceux du mouvement ouvrier ne se dérobent pas à la réalisation de la politique pour laquelle ils ont été élus mais qu'ils mènent une politique favorable à la classe ouvrière.

Il s'agit en fait de savoir combiner d'une façon constante l'action démocratique de masse pour des objectifs politiques avec la lutte électorale (quels que soient d'ailleurs les organes à élire) avec aussi l'action pour la satisfaction des revendications matérielles immédiates. C'est la combinaison de toutes ces luttes qui, à un moment donné, crée les conditions d'une impasse totale pour une bourgeoisie qui est elle-même travaillée par de profondes contradictions. Le but est de créer les conditions pour un changement politique. A ce moment, ce n'est plus le contre-pouvoir qui est à l'ordre du jour, mais le pouvoir tout court, le pouvoir anti-monopole.

Tous ces problèmes politiques, revendicatifs et sociaux débouchent à un moment donné au Parlement. A cet égard des problèmes se posent quant à l'efficacité du travail des parlementaires communistes. Ils mènent au Parlement un travail remarquable. On ne peut plus compter le nombre de leurs interventions — sous diverses formes — tant en matière de politique intérieure, et ce dans les domaines les plus divers, qu'en matière de politique étrangère.

Mais ce qui doit attirer notre attention incontestablement, c'est le fait que les parlementaires communistes travaillent un peu trop en vase clos et ne sont pas soutenus comme il le faudrait. Et pourquoi? Parce que d'abord les organisations du parti ne mènent pas un combat permanent pour que la lutte sociale et politique concrète débouche sur des propositions touchant l'ensemble des parlementaires.

La liaison que nous avons définie un jour comme étant une liaison fondamentale, à savoir la liaison usine-parlement, ne fonctionne pas d'une manière satisfaisante. Tant que les revendications ne monteront pas rapidement, non pas seulement vers les patrons mais vers le gouvernement et les partis au pouvoir, de même que vers les parlementaires pour les prier de tenir compte de l'opinion populaire, la bataille au Parlement se limitera inévitablement à une bataille de propagande, mais elle ne sera pas liée à l'action réelle et ne sera donc pas une lutte suffisamment efficace.

Si notre conception de la lutte pour le contrôle ouvrier ne va pas au moins jusqu'à considérer que les élus ouvriers doivent être contrôlés par les ouvriers eux-mêmes, il y aura des mécomptes.

Elections communales 1982

Réflexions et questions d'un Bruxellois

La dernière consultation électorale constitue un insuccès pour la gauche et plus particulièrement pour le PCB. Certes les résultats diffèrent en Wallonie et à Bruxelles, les tendances sont diverses et l'analyse peut malaisément englober l'ensemble des régions. Certains traits communs apparaissent toutefois.

Ainsi l'effort de politisation du scrutin n'a pas abouti. Il ne semble pas que l'électeur se soit déterminé en fonction de grandes options générales. Il n'a point condamné — ni plébiscité, la politique du gouvernement. Les majorités en place se sont le plus souvent trouvées confortées. Le poids des bourgmestres, un certain clientélisme, un désir de stabilité peuvent expliquer cette réaction. Sans parler d'un vote conservateur, on peut, sous réserve du résultat important des écolos, y voir la recherche de la sécurité plutôt que du changement.

Le phénomène écolo n'est pas inattendu mais il a gagné en ampleur. Ce parti avait déjà connu une affirmation réelle lors de la consultation européenne. Il traduit certainement une aspiration au changement (une autre manière de faire la politique et de vivre sa commune) une hostilité non dissimulée à l'égard des formations politiques traditionnelles auxquelles le PCB est assimilé, un refus de choisir entre la droite et la gauche. Beaucoup va dépendre de la manière dont ce parti agira sur le terrain, dans des majorités ou dans l'opposition. L'électorat écolo peut, dans une large mesure pensons-nous, être rangé dans les forces de progrès avec lesquelles il faudra rechercher le dialogue. Le succès écolo n'est pas propre à la Belgique. Son électorat, son style de propagande, ses options font penser autant aux radicaux italiens qu'aux verts de RFA ou aux écolos français. Comme eux, ils centrent leur action sur la lutte contre la faim dans le monde, veulent sortir des sentiers battus et pratiquent volontiers la politique-spectacle. Il ne sera peut-être pas aisé pour nous d'entamer le dialogue avec eux mais cet effort parait bien nécessaire.

Je voudrais revenir au cas de la région bruxelloise.

L'effet bourgmestre y a des résultats spectaculaires, indépendam-

ment des majorités en place et des partis. Que ce soit au FDF avec Désir, Outers et dans une moindre mesure Payfa et Defosset, avec aussi la curieuse liste du Dr. Picard à Molenbeek. De même au PSC (Thys. Beauthier) au PL (avec Demuyter et surtout Van Halteren). Seul le PS fait exception (sous réserve de l'affirmation de Guillaume). La gauche est sortie meurtrie de la consultation. Il suffira de citer deux exemples : la défaite du ministre-président Moureaux à Molenbeek où son héritage était il est vrai difficile, à Bruxelles-ville avec H. Brouhon, La gauche détenait dix sièges, elle en conserve péniblement cing. Le visage tranquille et sécurisant du tandem Brouhon-Schouppe (ancien député permanent à la province du Brabant) flanqué du président du CPAS n'a pas suffi. Notons l'échec des listes du SP, sous réserve peut-être d'un assez bon résultat à Bruxelles-ville, insuffisant toutefois pour décrocher un élu. (La conseillère sortante avait été élue en 1976 sur une liste de regroupement flamand). Les conseillers communistes à Anderlecht et Bruxelles ne sont pas réélus. Au cours de la campagne électorale. incontestablement, la droite est passée à l'offensive, le terrain était déjà bien préparé.

L'effort de propagande des listes conservatrices n'explique pas tout. Cependant le matraquage publicitaire permanent, riche en formules creuses empruntées le plus souvent à la météorologie — du bleu dans le ciel de Bruxelles, ou encore un arc-en-ciel —, le défilé des photos rassurantes aux visages souriants et paisibles, la distribution abondante des cadeaux publicitaires — des bics au pralines — contribuent à dépolitiser l'élection. Le candidat est vanté comme un produit, qui ne choque guère et amuse parfois. On trouve sympathique de recevoir avec la photo d'un candidat un sachet de semences pour sa pelouse ou son bac à fleurs. Tribut à l'écologie...

Au delà des débauches publicitaires, la mise en avant de l'efficience du candidat qui-a-fait-ses-preuves ou grâce auquel on obtient des services rencontre l'approbation. C'est même une caractéristique déjà ancienne de la consultation communale. On attend de l'élu qu'il veille au bon aménagement du quartier, aide à accéder au logement social, à obtenir des avantages que la collectivité peut dispenser. Cette attente n'est pas négative si elle s'accompagne d'un contrôle démocratique et ne débouche point sur le clientélisme le plus plat. Nous sommes malheureusement loin du compte et le mot d'ordre d'élargissement de la démocratie n'a guère été perçu.

LA NOTION DE SECURITE

L'électeur s'est montré particulièrement réceptif aux campagnes développées depuis longtemps déjà dans la presse au sujet de la sécurité et des immigrés dont il faudrait limiter la présence. Les deux questions étaient étroitement liées, l'immigré présenté comme la source de toutes les difficultés, responsable de la saleté de certains quartiers, de l'insécurité qui y règne le soir, du chômage, etc... La droite a bénéficié d'une mise en condition de la grande presse dont les articles consacrés à l'insécurité dans les grandes villes ne se comptent plus. Notre action s'est incontestablement située à contre-courant. Mais le courage ne paie pas nécessairement. Il faut aussi se faire comprendre et ne pas se contenter de positions de principes. D'autant que les problèmes soule-

vés, exploités démagogiquement, sont bien réels. Pour gagner cette bataille idéologique et politique difficile, le discours abstrait ne peut suffire. D'autant que certains amis des étrangers tombent dans une sorte d'angélisme et prennent trop naïvement le contre-pied de la propagande xénophobe parfois fort insidieuse. Il est relativement simple de dénoncer les actes de racisme évidents, les affiches provocatrices, les interdictions brutales. Il est plus difficile de lutter contre une propagande rampante qui met en lumière certains faits réels, leur donne un éclairage défavorable sous le couvert d'une certaine objectivité. Il en est ainsi de la petite délinquance, des faits de violence gratuite qui se multiplient chez les jeunes, belges ou étrangers. D'une certaine incommunicabilité née des cultures profondément différentes.

Il était légitime de défendre les droits des étrangers de participer aux choix, à la gestion de la commune. Ils en sont totalement exclus actuellement, alors qu'ils représentent souvent plus du quart de la population concernée. L'Objectif 82, pour être généreux d'évidence ne disposait pas de l'appui concret des forces politiques qui à tout le moins restaient passives ou se contentaient de déléguer des individualités aux rencontres et colloques qui se sont multipliés devant un public toujours semblable. Seul le PC comme force politique organisée s'est prononcé clairement à ce sujet, sans réticence. Les écolos ont fait montre d'une grande discrétion. Interrogés, ils renvoyaient à leur programme...

FAIRE SAUTER LES BARRIERES

Notre discours sur l'immigration n'était pas sans nuance mais il n'a pas été bien percu. Nous savions que la reconnaissance des droits politiques ne réglerait pas tout, qu'elle n'était pas encore admise dans l'opinion. L'essentiel pour arriver à une sensibilisation positive était sans doute de montrer que les problèmes des Belges et des étrangers, sur les lieux de travail comme dans les quartiers, à l'école comme à l'usine, étaient en fin de compte les mêmes. Pour cela le dialogue devait se nouer, les rencontres se multiplier afin de faire sauter les barrières. de surmonter l'indifférence, de dépasser les tabous et les idées toutes faites. L'outil qu'offraient les conseils consultatifs des immigrés n'ont point été utilisé. On s'est contenté d'une dimension souvent paternaliste. Les étrangers eux-mêmes ne s'en sont guère emparé. Le faible taux de participation à l'élection directe de ces conseils, en diminution. d'ailleurs, devait alerter Belges et étrangers. Les nombreuses associations culturelles, politiques, sociales que les communautés étrangères ont réussi au prix de bien des sacrifices à mettre sur pied n'a point été utilisées, et ici les responsabilités sont partagées. Les démocrates étrangers sont restés « au balcon ». Pourquoi cette indifférence, ce manque de participation? Associations et partis, syndicats et mouvements culturels se sont contentés d'appels généraux. Sans une présence active, sans interpellations concrètes, sans exemples de luttes communes, les communistes se sont trouvés isolés. En fin de compte le climat général a sans doute réussi à culpabiliser les étrangers. La consultation n'était pas leur affaire puisqu'ils en étaient écartés. Les luttes de la classe ouvrière pour la conquête du suffrage universel, luttes et grèves politiques afin d'arracher ce droit sont-elles perdues dans la mémoire collective?

Prenons un exemple concret. Il était juste de combattre la théorie du seuil supportable d'immigrés sans se limiter à des considérations sociologiques, à des démonstrations abstraites. Comment organiser concrètement la vie dans les quartiers où parfois les diverses immigrations dépassent le nombre d'habitants belges, comment harmoniser leur coexistence, leur interpénétration dans le respect de l'identité et des sensibilités de chacun? Ces problèmes ne se règlent pas au niveau de colloques universitaires ou de séances académiques. Lorsque le pensionné belge, nové dans un quartier d'immigrés maghrébins ne peut plus acheter « sa côte de porc », il ne comprend plus. Les cafés où les hommes se regroupent selon la meilleure tradition méditerranéenne et bavardent à longueur de journées pour tuer le désœuvrement, échanger des idées, jouer aux cartes ont heurté les sensibilités. Des formes de vie plus extérieures sont mal perçues. Cela devient le terrain d'élection pour toutes les démagogies. Ne noircissons pas le tableau. Des efforts concrets se sont développés, mais trop modestes. Nous songeons par exemple à l'action menée par la Fondation Jacquemotte parmi les jeunes belges et immigrés dans certains guartiers de Bruxelles, aux rencontres animées en Wallonie, ou au travail livré par le MRAX, mais l'action en profondeur produit bien lentement des fruits. C'est une raison supplémentaire pour s'y atteler. D'ailleurs dans nos propres rangs les hésitations et les perplexités subsistent. Curieusement elles s'expriment davantage après la consultation. Les langues se délient un peu tard.

Les prises de position vis-à-vis des immigrés n'expliquent pas tout mais il est important d'en mesurer l'impact et de débattre avec eux pour créer de nouvelles conditions. Nous avons, on le dit, investi pour l'avenir. A condition de mieux se faire entendre; le succès — relatif — des listes xénophobes qui n'avaient d'autres mots d'ordre que le racisme doit sonner comme un signal d'alarme. Leur résultat est parfois important dans les quartiers populaires et parmi les jeunes.

Il faudra maintenant faire sortir de leur ambiguité les forces politiques, les interpeller. Que l'on songe au FDF qui alignait sous les mêmes sigles, des personnalités généreuses et des xénophobes convaincus. Il suffit de se reporter au tract du candidat Lismonde qui a légitimement entrainé la réaction du MRAX, de la Ligue des droits de l'homme.

Expliquer davantage mais surtout agir ensemble c'est la leçon que nous devons tirer de cette consultation. C'est la lutte pour l'hégémonie dans le domaine des idées. Si une société pluriculturelle est en train de naître, le dialogue entre ses composantes est la première nécessité, dans le quotidien. L'ignorance se mue toujours en incompréhension et l'indifférence en méfiance, en hostilité.

Il est temps que les forces traditionnelles de la gauche, parti socialiste, SP, sortent de leur silence prudent. Dans la famille chrétienne, même des hommes politiques qui se situent à droite ont parfois fait preuve, discrètement il est vrai, de plus d'esprit de responsabilité, en mettant l'accent sur les problèmes de l'accueil, sur la nécessité de prendre en compte les problèmes posés par les immigrés. Tout reste à faire. Notre pratique des alliances sur ce terrain a également montré ses insuffisances. Les quelques listes mises sur pied — dans la hâte le plus souvent — n'ont pu inverser la tendance même si certains résul-

tats à St-Josse comme à Schaerbeek — commune difficile s'il en est — demandent un examen attentif. Ces listes se limitaient par la force des choses à des regroupements d'extrème gauche, à des individualités courageuses. Elles ont permis de dépasser des rapports souvent conflictuels et même antagonistes. Cet effort ne doit pas être perdu.

POUR GAGNER EN CREDIBILITE

Ce souci du concret doit devenir le nôtre également dans nos propositions alternatives, sous peine de manquer de crédibilité, comme dans nos positions vis-à-vis des Etats socialistes. Ici encore le chemin est long. Dans une atmosphère de crise générale qui prend des dimensions mondiales il ne suffit pas de se prononcer contre l'austérité. D'autant que l'exigence de la riqueur, d'une autre manière de produire et de consommer fait son chemin mais risque d'être déviée, détournée au profit des forces de droite qui prennent appui sur l'inquiétude, la conscience confuse qu'il faut un changement afin de ne plus faire supporter le poids de la crise par les moins bien nantis. Les idées reçues sont durement secouées et la défense des droits acquis peut être percue dans la jeunesse — souvent écartée du travail et de la production comme une attitude conservatrice. Pour répartir fructueusement le travail disponible, il s'agit de mettre en œuvre des formules originales, centrées sur la nécessité d'ouvrir largement l'embauche. Ce terrain n'est pas encore assez occupé par la gauche.

Nous bornerons là nos interrogations — encore que d'autres pourraient être formulées à propos du sort de certaines listes d'alliance en Flandre, par exemple à Louvain et Termonde. D'autres les poseront et pourront peut-être y répondre.

L'exigence de clarté et de concret se retrouve dans l'approche du monde socialiste. Il ne suffit pas de se définir en quelque sorte négativement en rejettant tout modèle avec une discrétion parfois embarrassée. Le besoin, l'aspiration au socialisme sont bien réels. Notre gêne s'explique par notre souci de ne point nous associer aux campagnes de droite qui ne voient les violations des droits de l'homme et ne défendent les droits syndicaux qu'à la carte. Mais il faut se rendre compte que dans l'opinion publique, notre image reste vieillie, faussée par l'attitude sans nuance et acritique du passé. L'électorat reste prisonnier de clichés dépassés.

Souvent, nous laissons notre socialisme au vestiaire alors que l'aspiration même confuse à une autre société débouche tout normalement vers la remise en cause du capitalisme, de son idéologie fondée sur le profit et l'égoïsme — alors que la solidarité se fait plus nécessaire face à la crise.

Est-ce rêver que de réclamer plus d'audace sur ces divers terrains ? Il nous semble que c'est à ce prix que ceux qui se tiennent à la porte, qui attendent, se mettent en mouvement au-delà des déceptions et d'un certain scepticisme qui entraîne le découragement.

Notre défaite peut sans doute aider à ce coup de barre nécessaire, après des consultations dont nous sortons meurtris.

C'est dans toute l'Europe que la gauche est appelée à se mesurer avec des problèmes nouveaux. Modestement mais fermement il faut poursuivre un chemin qui sera dur.

Militant ouvrier et cardinal

Pour le centenaire de la naissance de Joseph Cardyn.

Ce qui frappe dès l'abord, quand on évoque la figure de Joseph Cardyn — fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, mort cardinal — c'est que cet homme était un lutteur, un militant ouvrier. Dans le contexte de l'Eglise de Belgique au lendemain de la première guerre mondiale, son choix — s'identifier à la classe ouvrière — est d'une rare audace.

UN MESSAGE SUBVERSIF

Fils d'un cocher et d'une femme de chambre, ordonné prêtre en 1906, professeur de latin puis vicaire à Notre-Dame de Laeken, Joseph Cardyn rêve dès 1912 de «sauver les jeunes travailleurs» et, avec leur foi retrouvée, de «conquérir le monde». Certes, il s'agit d'abord pour l'abbé Cardyn de les sauver de l'irreligion, de les (re)gagner aux enseignements du Christ. Mais s'il s'intéresse aux jeunes ouvriers, aux domestiques de maison, aux jeunes blanchisseuses et vendeuses, aux petits employés, ce n'est pas seulement pour «les rendre conscients de leur destinée divine». Plus précisément, cet objecţif religieux est pour lui indissociable de fortes revendications matérielles, d'exigences sociales et culturelles précises: vivre moins mal, être respectés.

Ce qui singularise Cardyn, c'est sa confiance — sa foi, a-t-on dit — dans les jeunes travailleurs. «Chaque jeune travailleur, chaque jeune travailleure est une personne», leur clame-t-il. Il est convaincu que la jeunesse ouvrière est capable de se sauver, convaincu de surcroît que les ouvriers sauveront le monde. Le message est subversif.

Sa confiance combative dans la classe ouvrière va à contrecourant de l'idéologie dominante, au niveau de la société Belgique et plus particulièrement au sein de l'Eglise catholique. Le chanoine Leclercq raconte: «Je me souviens des curés de Bruxelles parlant de lui comme d'une bête venimeuse. Aujourd'hui, on dirait «Un communiste!». De ce temps-là «un socialiste», et donc un mauvais prêtre. Ces curés étaient de bonne foi et ils étaient charitables, ne concevant pas d'autres ministère populaire que celui de bourgeois patronnant les pauvres et les amenant à la messe par discipline des patronnages ou par l'appât de secours. Le milieu de ces curés était celui des messieurs et dames «bien», qui les aidaient à faire la charité. Or, les jeunes ouvriers de Cardyn n'étaient pas des jeunes gens «bien» (1). «Toute une partie de l'Eglise, écrit l'académicien français Daniel Rops, prenait l'abbé Cardyn pour un illuminé, un fou, un prêtre dangereux, bon à être enfermé comme un Don Bosco» (2).

MALGRÉ LE CARDINAL MERCIER

Resituons rapidement les années d'après-guerre, au cours desquelles la JOC va se constituer et se développer.

Le premier personnage de l'Eglise est alors le cardinal Mercier, grand bourgeois francophone soucieux du maintien de l'ordre, très méfiant à l'égard du suffrage universel — lequel, femmes exceptées, connut sa première application en Belgique le 16 novembre 1919. L'irruption au Parlement de 70 représentants du Parti Ouvrier Belge, le renversement de la majorité absolue catholique apparaissaient aux yeux du vieux Woeste, survivant de la droite du 19ème siècle, comme «un cataclysme».

Sur le plan social, se développe un impétueux mouvement revendicatif. Il s'agit de conquérir une hausse des salaires, la journée des huit. heures, la reconnaissance syndicale. Face à cette montée de la conscience ouvrière — qui est alors un phénomène européen — la hiérarchie catholique s'efforce de maintenir de solides cloisons entre travailleurs chrétiens et athées. Au sein de la Confédération des syndicats chrétiens, l'action tend à s'élargir et à balayer le dogme du Bien commun. Quand en 1921, les anciennes structures du parti catholique font place à l'Union catholique, la Lique des travailleurs chrétiens, qui regroupe les organisations ouvrières à commencer par la CSC, obtient un statut d'autonomie au sein de la nouvelle Union. Consciente du dynamisme de la Ligue des travailleurs chrétiens, inquiète de la place que la classe ouvrière est en train de conquérir, l'Eglise décide la mise sur pied de l'Action catholique, ensemble d'organisations de laïcs directement contrôlées par le clergé, agissant en dehors des structures politiques traditionnelles.

C'est surtout parmi les jeunes que l'Action catholique engrangera des succès. D'abord dans les milieux universitaires, ensuite dans les patronnages, les paroisses, le mouvement scout, l'Action catholique (ACJB) entraîne le jeunesse à se comporter comme «phalange du Christ».

On devine que les appels de l'abbé Cardyn à la jeunesse travailleuse n'ont ni les mêmes accents, ni les mêmes objectifs. Il y aura conflit. Car la JOC lutte pour l'amélioration des conditions de travail des jeunes et pour le respect de leur dignité. Parce qu'ouvrière, la JOC ne

(2) idem, page 52.

⁽¹⁾ Un Message libérateur - Editions Vie Ouvrière, Bruxelles 1963, page 44.

pouvait se couper des réalités économiques et sociales, ne pouvait se muer en un mouvement spirituel apparemment désincarné. L'abbé Cardyn s'est battu opiniâtrement pour faire admettre que la JOC, ancrée dans le concret quotidien, bénéficie d'un statut particulier, comme «branche spéciale» del'ACJB. Il s'est heurté aux vues de l'aumônier de l'Action catholique, Mgr Picard, qui contestait à la JOC le droit à un statut spécial, le droit à une certaine autonomie, car elle œuvrait ainsi, professait l'aumônier, à «la séparation des classes» et à «l'écartèlement du Christ». Appelé à arbitrer le conflit, le cardinal Mercier donna raison à Mgr Picard. Il fallut toute l'autorité du pape Pie XI pour que la JOC obtienne en 1924 de l'épiscopat belge sa reconnaissance d'aile ouvrière originale, au sein de l'ACJB.

Dix ans plus tard, lors de l'ascension de Léon Degrelle, alors encore lié à l'Action catholique de la jeunesse belge, une divergence profonde opposa de nouveau la JOC au chanoine Picard. Celui-ci avait longtemps couvert et même favorisé l'action de Degrelle qui attirait beaucoup de jeunes. Mais pas n'importe quels jeunes. Attachée aux institutions ouvrières, la JOC se méfiait des coups de balai vengeurs et de la démagogie de Degrelle, fussent-ils donnés au nom du Christ-Roi. C'est dans la foulée de cette fidélité quasi-instinctive à la démocratie et aux conquêtes ouvrières que quelques années plus tard, tant de jocistes militèrent dans la résistance, contre l'occupant nazi. L'abbé Cardyn fut lui-même arrêté en 1942; il l'avait été en 1916.

CARDYN ET MARX

En dépit de cette identité ouvrière, de cet engagement de classe, de ce combat pour que l'Eglise reconnaisse la dignité du jeune travailleur, Joseph Cardyn ignore ou récuse la lutte des classes. S'il proclame que «L'heure de la classe ouvrière a sonné», s'il définit le mouvement ouvrier comme «l'effort collectif et organisé des ouvriers eux-mêmes, de la classe ouvrière elle-même, travaillant de façon autonome et indépendante à leur relèvement matériel, économique, moral social et politique», il n'analyse pas les mécanismes du système capitaliste. C'est bien plus tard, en 1973, que la JOC fera ce pas.

Il semble bien que Cardyn ait eu l'occasion de lire certains textes de Marx. Assez pour être frappé du dynamisme et de l'élan dont la pensée de Marx est porteuse. «Il y a dans le marxisme, disait Cardyn, une âme de vérité qui est formidable et qu'on n'a pas assez comprise: c'est que Marx donne à la classe ouvrière une mission rédemptrice à accomplir, une destinée prophétique. C'est cela la force du marxisme» (3).

Ainsi donc, ce que le fondateur de la JOC perçoit et retient du marxisme, c'est son aspect prophétique. La force d'analyse est ignorée au profit de l'«âme de vérité»...

Il n'est certes pas indifférent pour nous que Joseph Cardyn n'ait pas conceptualisé la notion de lutte de classes, n'ait pas vu le rôle moteur de ce facteur dans l'histoire. Dans le même ordre d'idées, nous pourrions relever que quand Cardyn découvre que «L'heure est à la classe ouvrière», cette classe ouvrière se bat depuis déjà un demisiècle.

⁽³⁾ L'heure de la classe ouvrière, Editions jocistes, Bruxelles 1957, page 32.

Cependant, la pratique militante de Joseph Cardyn est d'une telle fécondité qu'il ne faut point, pensons-nous, s'attarder aux limites de son intérêt pour le marxisme. Il a en effet apporté au mouvement ouvrier d'immenses forces nouvelles. Non seulement parce qu'il a fait se lever des générations de militants ouvriers chrétiens. Mais aussi par une rayonnante pédagogie de l'action, et par un refus fondamental du repli sur soi-même.

PARI GAGNÉ

Répondant naguère à une question de Fernand Demany, Joseph Cardyn déclarait: «La JOC est un mouvement de jeunes qui veut apprendre aux jeunes à découvrir ce qu'ils sont. Quand nous rencontrons un jeune travailleur, nous ne lui demandons pas s'il va à la messe et à la communion. Nous lui posons de tout autres questions: «Es-tu un esclave, un animal, ou es-tu un homme? Es-tu content de ton salaire, de tes compagnons de travail et pourquoi?» «Notre idéal est de faire sortir le jeune travailleur de son obscurité, » ajoutait J. Cardyn.

Cette réponse n'est pas seulement une confirmation de la confiance de Cardyn dans l'action ouvrière, de sa volonté de faire respecter en chaque jeune travailleur les droits de la personne humaine. Elle a une autre vertu: celle de rejeter nettement toute tentation de repli sectaire. Rester entre chrétiens convaincus n'intéresse pas Cardyn. Il refuse le ghetto. C'est le sens de la notion de «conquête» des milieux de vie, notion centrale dans la pratique militante de la JOC. En effet, il ne s'agit pas pour la JOC d'attirer des jeunes gens pour les isoler du monde mais au contraire de les attirer pour leur apprendre un certain nombre de choses — par une pédagogie originale — et de les envoyer «conquérir» des compagnons de travail et de vie. Tout cela est dynamique, offensif même. Mais pas agressif, puisque c'est par le rayonnement personnel, par la réflexion sur l'expérience vécue, par l'action en commun que s'opère la conquête. Cardyn n'hésite pas à parler à ce propos de «transformation révolutionnaire du milieu de vie, du milieu de travail et des institutions-mêmes».

Quand on sait que la défiance à l'égard des laïcs est une tradition puissamment enracinée dans l'Eglise, on mesure mieux ce que représente ce pari de Cardyn sur les laïcs. C'est un pari anticlérical, qu'il a largement gagné.

Autre aspect capital de l'action jociste: sa dimension internationale. Il n'y a en effet aucun provincialisme chez le petit vicaire de Laeken, mais au contraire une ouverture chaleureuse à ce qui se passe hors de Belgique. Il y a conscience que le combat des travailleurs est international. En 1927 déjà, Cardyn essaimait à Paris et à Reims. Il n'a pas attendu qu'on parle du Tiers monde pour entreprendre de longs périples à travers l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique. Il s'est fait le porte-parole des masses d'hommes et de femmes voués à la faim. Il s'indignait avec véhémence de ce scandale, qu'il savait lié notamment aux prix des matières premières.

Joseph Cardyn est mort en 1967 à l'âge de 85 ans.

Personne ne peut contester l'actualité de son message, qui peut même contribuer aujourd'hui à garder le mouvement ouvrier contre des périls charriés par la crise: tendance au repli frileux, corporatisme égoïste, glissement vers des attitudes racistes et xénophobes. Ces périls, Cardyn les a combattus avec constance.

Ce qui de notre point de vue reste un apport essentiel de ce prêtre, c'est qu'il a mené des luttes concrètes et fort terrestres à partir et en raison de son sentiment religieux. Quand il recommandait à ses jeunes amis ouvriers de «réaliser le vrai de leur foi dans le vrai de leur vie», il démontrait que la conscience religieuse peut être un stimulant au combat de classe. Nous sommes convaincus qu'elle peut être aussi un stimulant à la construction d'une société socialiste, démocratique et pluraliste.

A lire également dans les Cahiers marxistes :

Marxisme et christianisme — Rencontre avec Giulio Girardi — CM juin 1975

Rosine Lewin: Les organisations ouvrières chrétiennes face à la crise CM mai 1977

François Houtart : Marxisme et foi chrétienne

CM octobre 81

Normes de protection en matière de santé

L'exemple du plomb

L'intérêt porté à la protection des populations vis-à-vis d'expositions à des substances nocives ne s'est pas seulement accru ces dernières années à la suite de catastrophes telles que Seveso ou Three Miles Island.

C'est l'avènement de la conscience écologique devant la montée des nuisances dans leur ensemble qui a conduit à faire entrer la « qualité de la vie » dans le discours public.

Des groupes de pression de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés en viennent à se mobiliser autour de ce type de problème.

Parallèlement, pourtant, une législation de plus en plus précise est mise en place aux niveaux national et européen pour protéger la santé et l'environnement. Mais la rigueur formelle des textes légaux et le caractère apparemment absolu des normes édictées ne suffisent manifestement pas à apaiser les inquiétudes à ce sujet.

Le programme d'action communautaire en matière d'environnement arrêté par le Conseil des communautés européennes le 22 novembre 1973 entend réaliser une évaluation *objective* des risques que fait peser la pollution sur la santé humaine et sur l'environnement. Il spécifie les objectifs de qualité comme « l'ensemble des exigences auxquelles doit satisfaire à un moment donné, actuel ou futur, un milieu déterminé ou une partie de ce milieu » (1).

Dans l'élaboration de ces normes, le Conseil (2) introduit les notions de « niveau à effet nul » — tel qu'aucun effet identifiable ne soit causé à la cible —, et de « niveau de protection de base » permettant à l'être humain ou à toute autre cible de ne pas être exposé à un danger inacceptable.

⁽¹⁾ Cfr Journal officiel, N° 112 du 20.12.1973 (CEE).

⁽²⁾ Cfr « L'état de l'environnement - Premier rapport » (1977) CEE.

Mais que recouvrent les termes « acceptable » ou « inacceptable » ? Qui décide quel risque est acceptable et pour qui ? C'est par là bien sûr que les normes sont objets de conflits. Plus qu'elles ne reflètent les connaissances scientifiques concernant les effets réels des toxiques sur la santé humaine — connaissances qui sont d'ailleurs elles-mêmes en pleine évolution —, les normes traduisent des rapports de force et sont ainsi un enjeu de luttes sociales.

On a beaucoup parlé ces derniers mois du risque d'intoxication par le plomb. Une campagne pour la suppression du plomb dans l'essence vient d'être lancée à l'échelon européen par le Bureau Européen des Unions des Consommateurs (BEUC) et par le Bureau Européen pour l'Environnement (BEE) (3). La RTBF a diffusé une émission réalisée avec le concours d'UFIDEC sur les nombreuses et graves intoxications saturnines survenues à Verviers et liées à la consommation d'eau alimentaire, massivement contaminée en plomb au contact des canalisations en plomb. L'agglomération de Bruxelles, dans une récente conférence de presse rendant publique une étude réalisée par l'Université de Bruxelles, a révélé l'existence de niveaux d'exposition parfois préoccupants chez des enfants de quartiers anciens de Bruxelles, Enfin, une controverse assez violente a été soulevée il y a quelques mois au niveau européen par les groupes de femmes et les organisations syndicales autour d'un projet de directive prévoyant une protection différenciée des travailleurs et des travailleuses vis-à-vis du plomb dans le milieu du travail.

L'exemple du plomb nous paraît donc particulièrement judicieux pour se livrer à une analyse détaillée de la délégation en matière de protection de la santé et du contexte économique et social dans lequel elle s'inscrit. Au-delà de l'apparente rigueur des textes légaux, une telle analyse révèle un monde de conflits ouverts ou larvés, de manœuvres, d'intérêts contradictoires.

I. — LA TENEUR EN PLOMB DANS L'ESSENCE : LES AUTOS AVANT LES ENFANTS

Un nombre croissant d'études continuent de révéler que des taux de plomb relativement peu élevés — et toujours inférieurs à ceux perçus jusqu'ici comme sans danger — peuvent en réalité endommager le système nerveux central et périphérique, en particulier chez les jeunes enfants.

Dans les grandes villes, la source de contamination majeure de l'air par le plomb réside dans les gaz d'échappement des véhicules automobiles. L'addition de quantités importantes de composés alkylés de plomb à l'essence augmente le pouvoir antidétonant des carburants (exprimé par l'indice d'octane). On peut ainsi produire à frais réduits de l'essence « normale » ou « super » sans recourir à un raffinage intenstif onéreux.

Lors de la combustion des essences, le plomb est émis dans l'air sous forme de particules très petites, inhalables. Des situations préoccupantes tant pour l'environnement que pour la santé sont rencontrées.

⁽³⁾ BEUC et BEE « Déclaration sur le plomb dans l'essence », 28 octobre 1982, BEE/BEUC/III/final.

En analysant les normes relatives à la limitation de la teneur en plomb dans l'essence, il faut en même temps présenter ce qui a entouré leur élaboration, situer les acteurs en présence et expliciter les pressions qu'ils exercent.

Aux Etats-Unis, c'est dans le contexte de la loi de 1971, établie par l'Environmental Protection Agency (EPA) sur le contrôle des émissions automobiles d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote, que la suppression du plomb de l'essence a commencé à être envisagée. En effet, pour respecter les normes d'émission de ces polluants, les fabricants d'automobiles ont été amenés à adapter des convertisseurs catalytiques sur les nouvelles voitures. Mais ces convertisseurs se sont révélés « empoisonnés » par le plomb.

Ainsi que le fait amèrement remarquer Vernon Houk, directeur du Centre s'occupant de la surveillance des enfants vis-à-vis du risque saturnin aux USA, c'est donc « en vue de protéger une pièce des voitures que les premières mesures de réduction du plomb dans l'essence furent prises aux Etats-Unis. Et ce n'est que par inadvertance que ces mesures ont protégé des milliers d'enfants » (4).

Dès 1972, l'agence fédérale EPA a donc proposé une réglementation en vue de réduire et d'éliminer le plomb de l'essence, qui a heurté les industries pétrolières et les fabricants de plomb tétraéthyle. Ils ont d'ailleurs ensemble intenté plusieures procédures d'appel contre l'autorité de l'EPA. Néanmoins, un programme national de réduction progressive, par paliers, a finalement pu être lancé. L'effet de ces réductions a été particulièrement spectaculaire sur le plan de l'exposition au plomb des enfants : l'abaissement de 0,40 grammes/litre à 0,13 grammes/litre de la teneur en plomb dans l'essence entre 1977 et 1980 a fait diminuer de 26 % la plombémie (taux de plomb dans le sang) des enfants de soixante grandes villes des USA (4).

Mais ces mesures ont eu d'autres importantes conséquences, tant sur les constructeurs d'automobiles que sur l'industrie pétrolière.

Dans le cadre du programme américain d'économies de carburant, à la suite de la crise du pétrole, les fabricants d'automobiles ont cherché à utiliser une avance plus rapide à l'allumage, d'où la nécessité pour une partie du parc automobile d'avoir une essence à indice d'octane plus élevé. Il fallait donc simultanément introduire la vente de l'essence sans plomb (0,013 gPb/l) à faible (92) et haut (98) indice d'octane, et continuer transitoirement à vendre de l'essence avec plomb en en réduisant progressivement l'indice d'octane.

Dans les grandes entreprises de raffinage, il ne semble pas y avoir de difficultés pour produire un carburant d'indice d'octane 90-92 environ, sans adjonction de plomb. Mais si cette essence convient aux moteurs à taux de compression moyen, elle ferait fortement cliqueter les moteurs à haut taux de compression. Des investissements technologiques beaucoup plus coûteux d'extension des capacités de raffinage sont nécessaires pour produire un carburant sans plomb d'indice d'octane 98. Les raffineries américaines à grande capacité de produc-

⁽⁴⁾ Cfr E. Marshall: « EPA may allow more lead in gasoline » - Science, 12.3.82, pages 1374-1378.

tion ont fait ces investissements et les variétés d'essences sans plomb représentent maintenant une part importante du marché aux USA. Les petites industries de raffinage (environ 10 % de la production nationale d'essence) se sont vues attribuer des dérogations transitoires, les autorisant à une teneur de 0,21 à 0,7 g de plomb/l selon leur capacité de production. Elles prétendent de toute façon qu'elles n'auront jamais la possibilité de réaliser de tels investissements et ce, d'autant moins qu'elles subissent la concurrence des « mélangeurs ». En effet, le caractère vague des termes de la loi concernant la notion de petites raffineries a fait fleurir de petites entreprises qui abusent de cette appellation. Elles se sont créées non pour le raffinage, mais seulement pour effectuer le mélange de tétraéthylplomb en grande quantité dans des essences de bas indice d'octane.

La dérogation accordée étant censée prendre fin au 1er octobre de cette année, le National Petroleum Refiners Association (NPRA) s'est adressée à l'administration Reagan. L'accueil chaleureux qu'elle a reçu, notamment auprès du vice-président (précédemment administrateur de compagnies pétrolières) l'a poussée à demander carrément l'abolition des réglementations fédérales sur le plomb.

Quoique la norme ait été amenée, c'est bien le tollé que les procédures de révision entraînées par cette demande ont provoqué dans le public et dans les milieux scientifiques indépendants — et ce tollé seul — qui a heureusement réussi à empêcher jusqu'ici cette abolition.

En Europe il existe une grande diversité dans l'industrie automobile en ce qui concerne les taux de compression des moteurs. C'est ainsi qu'en Allemagne, où Volkswagen a investi dans la construction de moteurs à taux de compression moyen (Wankel), la teneur en plomb dans l'essence a pu être limitée à 0.40 g/l depuis 1972 et à 0.15 g/l depuis 1976. Depuis cette date, on a d'ailleurs enregistré une diminution de 65 % environ dans les concentrations de plomb dans l'air des artères à grande circulation (5). Dans les autres pays européens, des teneurs beaucoup plus élevées étaient autorisées (jusqu'à 0,84 g/l en Belgique avant 1978). Un rapport de la CEE observe que la disparité entre Etats-membres en ce domaine « risquait de créer des entraves à la libre circulation aussi bien des carburants que des véhicules à moteur à l'intérieur de la Communauté » (6), tout en rappelant la résolution du Parlement européen du 6 juillet 1972 selon laquelle « les mesures communautaires à prendre concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la teneur en plomb dans l'essence doivent néanmoins respecter certains impératifs économiques vitaux » (6).

Le 5 décembre 1973 fut soumise au Conseil une proposition de directive qui prévoyait de limiter à 0,40 g/l le taux de plomb dans l'essence au 1er janvier 1976. Elle suggérait à titre *indicatif* pour le 1er janvier 1978 une valeur limite de 0,15 g/l dans l'essence normale, dans le but de « permettre notamment une orientation à plus long terme de l'industrie pétrolière », et souhaitait « laisser aux Etats membres la possibilité de prendre les mesures qui conviennent le mieux à leurs situations intérieures pour se conformer aux valeurs et aux délais fixés » (6).

⁽⁵⁾ Cfr J. Mathews « The lead battle enters the courts » - New Scientist, 13.7.78, pages 118-119.

^{(6) «} L'état de l'environnement », Premier rapport (1977) CEE - pages 88-90.

Ce n'est que le 29 juin 1978 que cette directive a été arrêtée, après de sérieuses modifications (6bis). Elle fixe la teneur maximale autorisée de plomb dans l'essence à 0,40 g/l au 1er janvier 1981. Un Etat membre peut exiger que la teneur maximale en plomb de l'essence disponible sur son marché soit inférieure à cette valeur, mais la limite inférieure de 0,15 g/l est toutefois fixée. Les Etats membres ont un délai de 18 mois à dater de la notification pour mettre en vigueur les dispositions nécessaires.

C'est avec un retard de près de deux ans que la Belgique s'alignera sur ces dispositions, puisque l'arrêté royal limitant la teneur en plomb de l'essence à 0,40 g/l date du 21 avril 1982; il est entré en vigueur le 1er juin 1982 (7). Aucune prévision n'est faite en Belgique en ce qui concerne une future réduction à la valeur minimale prônée par la directive.

La directive européenne n'est finalement pas parvenue à surmonter la diversité des approches nationales. La Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la France et l'Italie ont choisi de rester au maximum permis. Le Danemark suit déjà l'exemple de la RFA pour ce qui est de l'essence normale et retarde jusque 1984 l'application du niveau de 0,15 g/l pour l'essence super. L'Angleterre s'y ralliera seulement en 1985.

En fixant une valeur-plancher de 0,15 gPb/l à la teneur maximale prescrite par les Etats membres, la CEE freine d'autre part le développement des essences sans plomb (soit maximum 0,013 gPb/l) qui couvrent pourtant une part croissante du marché dans certains pays tels que les USA (depuis 1974), l'URSS (depuis 1959), ou le Japon (depuis 1975). La vente d'essence sans plomb est d'ores et déjà prévue en Australie (pour 1984), sérieusement envisagée en Suède (dans les cinq ans); elle est à l'étude en Suisse.

C'est ce que soulignent le Bureau européen des unions de consommateurs et le Bureau européen pour l'environnement dans la campagne qu'ils viennent de lancer. Pour ces deux organismes (8), « il eut été préférable aussi bien pour des raisons de santé publique que pour l'industrie automobile et pétrolière, de se décider d'emblée en faveur de l'essence sans plomb, en prévoyant une période de transition ad hoc ». Selon les études menées, la production de nouveaux véhicules adaptée à une essence sans plomb d'indice d'octane 92 est parfaitement réalisable sur le plan communautaire en 1985, d'autant plus que les fabricants européens produisent déjà pour l'exportation des voitures pouvant fonctionner à l'essence sans plomb. L'industrie de raffinage dans son ensemble pourrait être en mesure de s'adapter rapidement moyennant une période transitoire. Pendant cette période, l'essence avec plomb devrait être maintenue, quoiqu'avec une teneur maximum de 0,15 g/l uniformisée à toute la CEE.

D'autre part, ces organismes déclarent que « les risques encourus (notamment par les enfants et les femmes enceintes) sont trop impor-

⁽⁶ bis) Journal officiel N° L 197 du 22 juillet 1978 (CEE).

⁽⁷⁾ Moniteur belge du 27 mai 1982.

⁽⁸⁾ BEUC et BEE « Déclaration sur le plomb dans l'essence » - BEE/BEUC/III/final du 28 octobre 1982 et « Document de discussion sur le problème du plomb dans l'essence » - BEE/BEUC/107/82 du 28 octobre 1982.

tants pour ne pas agir. (...) La suppresion du plomb dans l'essence doit faire partie intégrante de la politique générale de la CEE relative d'une part à la réduction de la pollution occasionnée par les gaz d'échappement et d'autre part à la limitation de toutes les sources de plomb chez l'homme et dans l'environnement » (8).

2. LA TENEUR EN PLOMB DES EAUX POTABLES : QU'EST-CE QUI EST ACCEPTABLE ?

Une proposition de directive élaborée par la Commission des communautés européennes relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a été soumise au Conseil le 22 juillet 1975. Sous sa forme définitive, la directive a été adoptée par le Conseil le 15 juillet 1982. Les Etats membres sont tenus de prendre dans un délai de cinq ans les mesures nécessaires pour assurer la qualité de l'eau, selon ce qui est prescrit dans la directive.

La concentration maximale admissible (MAC) de plomb dans l'eau alimentaire est fixée à 50 microgrammes/litre d'eau courante. Si un Etat le souhaite, il peut établir des dispositions plus sévères. Mais il peut également être autorisé à déroger aux termes de la directive, de manière à tenir compte de certaines situations spécifiques. De même, les concentrations maximales admissibles dans l'eau pour diverses substances peuvent être dépassées pour une période limitée et jusqu'à une valeur maximale. La fixation de cette valeur maximale est laissée à l'Etat membre lui-même, pour autant que cela ne constitue pas un risque inacceptable pour la santé publique. L'acceptabilité ou la nonacceptabilité des valeurs qui seraient observées n'est pas précisée. La seule mention faite à ce sujet est indirecte et floue : « Dans le cas de conduites en plomb, si un échantillon d'eau est prélevé directement, ou après écoulement, et que sa teneur en plomb dépasse fréquemment ou sensiblement 100 microgrammes/litre, des mesures appropriées doivent être prises afin de réduire ces risques d'exposition du consommateur au plomb » (9).

Il n'est pas spécifié ce que doivent être ces « mesures appropriées ».

L'article 12 prévoit cependant un contrôle « régulier » de la qualité de l'eau, « au point de mise à la disposition du consommateur ». En ce qui concerne le plomb, ce contrôle est laissé à l'autorité nationale.

Dans une telle directive, ce qui est laissé dans l'ombre nous semble plus important que ce qui est prescrit. Les dérogations prévues pour le cas des canalisations en plomb reviennent pratiquement à prescrire que la teneur en plomb dans l'eau doit être inférieure à une certaine valeur, sauf dans le cas où elle la dépasse! Que les scientifiques nous disent s'il existe des arguments clairs et définis pour limiter à 50 microgrammes/litre la teneur en plomb dans l'eau alimentaire. Si oui, alors que signifie le fait d'accepter — dans le cas de canalisations en plomb — que les concentrations observées puissent dépasser le double de cette limite avec une certaine fréquence? Qu'est-ce que cela signifierait, sinon d'entériner simplement le fait que de façon générale la teneur en plomb dans l'eau de distribution est inférieure à 50

⁽⁹⁾ Journal Officiel, N° L 229 du 30 août 1980, page 20 (annexe I/D).

microgrammes/litre, en l'absence de canalisations de plomb ? Le problème que pose la présence de canalisations en plomb ne semble dès lors pas du tout résolu.

Quelles pourraient être les mesures à prendre pour diminuer l'exposition du consommateur dans ce cas ? Changer les canalisations est fort coûteux. Qui prendrait ces coûts en charge ? L'Etat ? Les communes ? Les Régies de distribution d'eau ou les propriétaires ?

Dans la détermination des responsabilités, intervient encore un autre problème.

Nulle part dans la directive n'est précisé ce qu'est « le point où l'eau est mise à la disposition du consommateur ». La détermination des points de prélèvement pour effectuer les contrôles est d'ailleurs laissée aux autorités nationales. Si, comme l'a révélé une étude réalisée à l'ULB pour l'Agglomération de Bruxelles et l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie, des problèmes de contamination en plomb de l'eau alimentaire peuvent survenir à l'intérieur des habitations pourvues de conduites en plomb — même dans le cas d'eaux de distribution dures et non aggressives (9 bis) — quel est le sens d'une législation se limitant à sauvegarder la qualité de l'eau alimentaire jusqu'avant l'entrée de l'eau dans la maison, comme c'est le cas en Belgique ?

3. LES NORMES DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS PROFESSIONNELLEMENT EXPOSÉS AU PLOMB

Une proposition de directive élaborée par la Commission des communautés européennes et concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition au plomb métallique ou à ses composés ioniques pendant le travail a été proposée au Conseil en 1979 (10).

C'est un texte plus édulcoré qui a été arrêté par le Conseil le 29 mai 1982. La directive fixe des limites maximales d'exposition pour les travailleurs des industries utilisant le plomb, notamment les fonderies de plomb et de zinc, les fabriques d'oxydes de plomb, de peintures, d'accumulateurs ou les entreprises effectuant des travaux de démolition qui entraînent grattage et brûlage de matières recouvertes de peintures plombifères, etc. Pour ces types d'activités, le risque doit être évalué par des mesures de plomb dans l'air du milieu de travail et des mesures sont fixées à 150 microgrammes/mètre cube pour la teneur en plomb dans l'air du milieu de travail et à 70 microgrammes/100 millimères de sang pour la plombémie des travailleurs. Leur dépassement entraîne l'écartement du travailleur de son poste de travail. D'autre part, le « niveau d'action » est fixé à 40 microgrammes/m³ d'air et/ou une plombémie individuelle de 40 microgrammes/100 ml de sang (le taux prévu initialement dans la proposition de directive était de 35 microgrammes/100 ml de sang). Une fois le dépassement de ce « niveau d'action » confirmé, une procédure est mise en œuvre, qui dépend de l'importance du dépassement. Les mesures préconisées vont d'une information et d'une surveillance biologique des travailleurs au respect

(10) Journal Officiel, N° 3 324 du 28 décembre 1979 (CEE).

⁽⁹ bis) Eau dure : eau chargée en calcaire et qui de ce fait n'est pas acide. Au contraire les eaux douces sont acides et dissolvent davantage les canalisations en plomb.

de conditions d'hygiène strictes puis à un examen clinique et à une surveillance de l'air.

Il est intéressant de comparer les valeurs limites de cette norme avec celles édictées pour la qualité de l'air ambiant dans le milieu de vie. A la grande gêne de certains, ces deux normes ont d'ailleurs été discutées au Conseil à peu de temps d'intervalle. Dans le milieu de vie en général, la teneur en plomb de l'air doit rester inférieure à 2 microgr./m³. D'autre part, selon la directive du 29 mars 1977 relative à la surveillance des populations vis-à-vis du risque saturnin, dans chaque groupe examiné la plombémie ne doit pas dépasser 20, 30 et 35 microgr./100 ml pour 50, 90 et 98 % des individus de ce groupe respectivement (11).

Il n'est pas toujours facile de comprendre de telles différences entre les concentrations maximales acceptables dans le milieu de travail et dans le milieu de vie, alors qu'une fois finie sa journée, le travail-leur rentre chez lui et fait alors partie de « la population ». On justifie généralement la sévérité plus grande des normes relatives au milieu de vie par l'argument que le temps d'exposition y est plus long, ou que les normes relatives au milieu de travail sont conçues pour des travailleurs « en bonne santé », alors qu'il faut dans la population, tenir compte des personnes les plus sensibles. Mais l'idée est partout présente que les travailleurs sont payés pour prendre des risques et qu'ils ont « volontairement » consenti à les accepter.

Est-on vraiment, en tant qu'individu, informé du risque?

A-t-on vraiment le choix de son travail?

L'article 1 § 4 de la directive européenne sur la protection des travailleurs contre l'exposition au plomb offre la possibilité aux Etats membres d'appliquer ou d'introduire des dispositions assurant une protection plus poussée des travailleurs ou de certaines catégories de travailleurs. Il s'agit notamment des travailleuses, « pour tenir compte des risques potentiels, pour l'embryon et pour le fœtus, d'une surcharge corporelle en plomb chez la femme ».

C'est ici que se trouve la plus grande modification du texte de la proposition. Initialement, en effet, il était prévu une norme différenciée pour les « travailleuses susceptibles d'être enceintes », catégorie pour laquelle la plombémie limite était fixée à 45 microgr./100 ml de sang. Cette proposition causa de vives inquiétudes quant au danger d'une discrimination des femmes au travail, au sein du Comité pour l'environnement, la santé publique et la protection du consommateur, au sein du Comité économique et social (chargé d'émettre un avis) ainsi qu'au Parlement européen et au sein de diverses associations féministes. Ces inquiétudes ne peuvent se comprendre que par référence à une grave controverse surgie aux Etats-Unis.

En 1979, l'Occupational Safety and Health Admnistration (OSHA) du Département du travail édictait une nouvelle réglementation par laquelle la plombémie limite des travailleurs — précédemment fixée à 80 microgr./100 ml de sang — était abaissée à 40 microgr./100 ml, en

⁽¹¹⁾ La proposition initiale de la commission était plus sévère; elle prévoyait qu'aucun individu du groupe considéré ne pouvait avoir une plombémie supérieure à 35 microgr./100 ml.

correspondance avec une valeur maximale admissible de plomb dans l'air au poste de travail de 50 microgr./m³. L'OSHA justifiait cette mesure par le fait qu'il existe « des preuves concluantes d'avortement ou de mortalité périnatale dans des familles où *l'un ou l'autre* des parents est exposé au plomb, ainsi que des fréquences plus élevées de malformations à la naissance, de retard mental et de troubles du comportement chez ces enfants » (12).

Le risque ainsi mis en avant par la nouvelle législation américaine entraîna de la part de certains employeurs dans l'industrie du plomb une vive crainte vis-à-vis de la « responsabilité ouverte du point de vue légal », du type de celle qui incombait aux producteurs de la thalidomide. Légalement en effet, le fœtus est considéré comme une tierce personne, forcée de se trouver sur les lieux du travail où elle risque des dommages. La responsabilité de l'employeur est dès lors très différente dans ce cas de celle qu'il assume vis-à-vis des travailleurs salariés qui. si on en croit les entreprises, ont « choisi d'être dans le milieu de travail en connaissant les risques auxquels ils sont exposés ». Pour éviter le risque d'une malformation majeure du fœtus qui pourrait avoir lieu avant toute possiblité de détection certaine de la grossesse, ces employeurs ont préféré empêcher toutes les femmes fertiles de travailler à des postes à risque. En général, des postes de travail à statut équivalent ont été offerts à ces travailleuses. Mais dans une fabrique de pigment au chromate de plomb du groupe American Cyanamid Corporation, des femmes ont été pressées de se faire stériliser pour garder leur emploi. L'OSHA a condamné cette société « pour avoir mené une politique d'embauche discriminatoire excluant certaines catégories de travailleurs et conduisant à des mutilations "volontaires" », « Aucun(e) travailleur(euse) ne doit être forcé(e) à sacrifier ses droits à concevoir un enfant pour conserver son emploi » (13). En 1980, la même accusation est portée contre la Bunker Hill Company, une fonderie de métaux non ferreux, filiale de la Gulf Resources and Chemical Corp. C'est une caractéristique récente (14) des législations de protection des travailleurs aux Etats-Unis que de tendre à exclure toute discrimination entre les sexes. C'est ainsi qu'une nouvelle réglementation fédérale n'autorise un employeur à écarter temporairement « de leur poste de travail les travailleurs d'un seul sexe, que dans le cas où la preuve est fournie que les travailleurs de l'autre sexe ne courent aucun risque ». En ces temps de crise et de chômage où se développe la pression sociale contre le travail des femmes, de telles réglementations constituent sans doute une protection plus efficace. Et cela d'autant plus que l'attitude américaine est d'appliquer aux deux sexes les normes les plus sévères, même si les risques de dommage au fœtus par l'intermédiaire de la mère ont été mieux étudiés que les risques de perturbation de la spermatogénèse.

En Europe, les discussions en 1980 autour de la proposition de normes différenciées pour les femmes en âge de procréer ont abouti à sa

⁽¹²⁾ Cfr Jannie Peterson: «Occupational and national ambiant standards in US» Ambio (1979) vol. 8, page 226.

⁽¹³⁾ Cfr Rebecca Rawls « Reproductive hazards in the workplace » - C and En. (11.2.80), pages 28 à 31.

⁽¹⁴⁾ Au début des années 70, les agences fédérales elles-mêmes ont préconisé des protections différenciées pour les femmes enceintes exposées à certains polluants.

suppression dans le texte définitif, qui laisse néanmoins aux Etats membres la faculté d'y recourir. Certains pays de la Communauté, tels la Belgique, la RFA, la France, l'Italie, le Luxembourg et l'Angleterre avaient d'ailleurs déjà édicté ce type de normes différenciées vis-à-vis des femmes enceintes ou des jeunes de moins de 18 ans.

Dans le cadre de la directive, le Conseil et la Commission se bornent à indiquer que « les travailleuses en état de grossesse devraient être soustraites à tout risque d'exposition au plomb menant à une plombémie supérieure à 40 microgr./100 ml. (...) Une telle mesure ne devrait (toutefois) pas justifier le refus éventuel de l'employeur de réintégrer ces travailleuses ».

S'agit-il d'une victoire ? On a peine à le croire, puisque la valeur limite retenue pour la plombémie des travailleurs des deux sexes est la plus élevée (70 microgr./100 ml) et non la plus basse (45 microgr./100 ml) des deux valeurs initialement proposées pour les catégories considérées.

Par ailleurs, le Conseil a demandé à la Commission « d'approfondir les études scientifiques et médicales en vue de déterminer s'il conviendrait ou non de fixer comme objectif applicable à l'ensemble des travailleurs un taux de 45 microgr./100 mil de sang ». Ces études porteront notamment sur la détermination des effets du plomb sur la spermatogénèse. Le Conseil pourrait revoir cette question dans un délai de 5 ans.

Les quelques exemples que nous avons analysés ici montrent bien la complexité et la longueur des travaux qui aboutissent à édicter des normes de qualité pour l'environnement et des normes de protection pour la santé.

Nous avons vu la place limitée accordée lors de la prise de décision aux données strictement scientifiques déjà disponibles en la matière, et le poids très lourd laissé aux « nécessités économiques », d'ailleurs parfois contradictoires, de différents secteurs industriels: les pressions que ces « nécessités économiques » peuvent exercer jouent un rôle fondamental. Dans une société où le coût monétaire constitue en dernière instance l'unique valeur de référence pour une évaluation des nuisances sociales, les normes de protection établies nationalement ou internationalement reflètent les contradictions entre tous les acteurs en présence. Malheureusement, le public est mal informé de ces questions et les comités d'experts « indépendants » se substituent le plus souvent au débat démocratique dont elles devraient faire l'objet. Les normes-compromis finalement adoptés peuvent avoir perdu une bonne part de leurs objectifs sanitaires ou écologiques et les diverses instances officielles peuvent être tentées de les justifier en développant la philosophie du « risque acceptable », basée sur des comparaisons coûts-résultats.

A la suite des pressions exercées aux Etats-Unis par les industries pétrolières — pressions qui ont bénéficié du soutien du vice-président — pour abolir la norme relative à la teneur en plomb de l'essence, l'EPA a réalisé une étude qui souligne l'importance des coûts d'investissements relatifs aux procédés de raffinage, par rapport aux bénéfices que permettrait le retour complet à une essence moins raffinée avec plomb. C'est également dans ce contexte que de nombreuses études ont été

publiées, visant à déterminer « l'efficacité des coûts » du programme de surveillance des enfants vis-à-vis du plomb, par rapport aux coûts effectifs si aucun programme de détection n'est entrepris. Ce type d'étude constitue une méthodologie alternative de décision. Le Centre qui a en charge cette surveillance a vu son budget quasi démantelé dépuis l'accession de Reagan à la Maison-Blanche.

Revenons chez nous, à nos pollutions et à notre opinion publique.

Consommateurs, associations de consommateurs, comités d'habitants ont un rôle considérable à jouer — et ils doivent en prendre pleinement conscience — dans le refus de nuisances dont ils ne portent aucune responsabilité. Les risques de toxicité ou de pollution sont généralement présentés comme résultant, au niveau des processus de production industrielle, de situations inévitables. Ils seraient donc « acceptables ». En fait, cet appel à la résignation fait fi des intérêts et des droits de la population. Ces intérêts et ces droits, il est possible de les promouvoir; c'est moins affaire de perfectionnements technologiques que d'une action collective pour établir un autre rapport de forces sociales et politiques.

Dans nos prochaines livraisons:

- Multinationales : contrôle interdit ?
- Condition féminine et changement de mentalités
- Table ronde sur la coopération au développement
- Quel avenir pour le monopole de la RTBF?
- Marx, cent ans après

La double pollution

Cela fait plus de vingt ans que l'on connait les méfaits de l'asbeste, ce produit avec lequel on fait des tissus ignifuges (combinaisons à l'amiante), du fibro-ciment, des revêtements spéciaux ppour la prévention des incendies (flocage) et des garnitures de freins de voitures.

S'accumulant lentement sous forme de poussières dans les poumons, les spicules d'amiante, pratiquement indestructibles et très irritants pour les tissus vivants, finissent par faire apparaître une tumeur très proche du cancer: le mésothéliome.

Cette tumeur apparaît très tardivement, longtemps après la pollution du poumon par l'amiante. Son développement est incontrôlable et aboutit à la mort par asphyxie.

L'asbestose, maladie touchant les ouvriers de l'amiante, vient de réapparaître à l'avant-plan de l'actualité, il y a quelques semaines, pour des raisons fort particulières: débordée par les revendications des familles d'ouvriers américains atteints d'asbestose ou morts de mésothéliome, le plus gros producteur d'asbeste, la «Manville corporation» vient de se déclarer en faillite.

Etant en butte à des procès de plus en plus nombreux au cours de ces dernières années, la compagnie, qui déclare un revenu de 1,1 milliard de dollars, avait chargé une entreprise de recherches épidémiologiques de Boston d'évaluer le coût de l'ensemble des procès qui lui seraient intentés par les victimes de l'asbestose — et qu'elle perdrait. La réponse de l'entreprise de recherches a été que le nombre d'actions en justice serait de l'ordre de 52.000 et que le coût global dépasserait les deux miliards de dollars. Devant ces chiffres, le conseil d'administration de la Manville Corp. a déposé son bilan fin août 1982.

Une autre compagnie américaine, U.N.R. Industries de Chicago, qui avait arrêté sa production d'asbeste en 1970, vient d'être déclarée en faillite en juillet 82, écrasée sous le poids financier de 17.000 procès en dommages-intérêts des familles touchées par la maladie.

A l'heure actuelle, les 250 compagnies — petites et grandes — qui, aux USA, fabriquent des produits à base d'asbeste, font face à 25.000 plaintes en cours. On sait que durant ces quarante dernières années, vingt millions d'Américains ont été en contact avec l'amiante et que

5.000 d'entre eux meurent chaque année ou mourront chaque année à venir, et ce durant au moins vingt ans.

Chez Manville, les actions en justice avaient débuté dès les années septante, à la cadence de 1.100 nouvelles chaque mois. Le conseil d'administration connaissait parfaitement le problème de la toxicité de l'amiante (scientifiquement établie depuis dix ans déjà, à l'époque) et même le coût des actions en justice: l'entreprise perdait 60 % seulement des procès, avec un coût moyen de 40.000 dollars, certains dédommagements s'élevant parfois jusqu'à près de 2 millions de dollars.

Répétons-le: les industriels de l'amiante savaient depuis plus de dix ans que leur industrie, dans les conditions actuelles, tuait un nombre très important d'ouvriers, exposés à la poussière mortelle.

Le président de la «Manville Corp.», John Mac Kinney, et son conseil d'administration ont fini, contre leur gré, par accepter la banqueroute étant donné que financièrement ils n'avaient guère d'autre possibilité. En d'autres termes, après avoir été parfaitement et sereinement d'accord pour faire mourir d'asbestose environ 100.000 de leurs ouvriers (5.000 chaque année, pendant vingt ans) ils étaient unanimes à choisir de continuer le génocide industriel pou peu que les procès eussent été un peu moins coûteux. La «Manville Copr.» s'arrête. L'UNR Industries également.

Les autres continuent et, à l'échelle mondiale, l'asbeste tue 35.000 personnes par an. Elle en tuera autant pendant 20 années au moins, la simple imprégnation par les poussières ne déclenchant l'apparition de la tumeur qu'après dix ou vingt ans et parfois plus.

La civilisation industrielle a rarement montré de façon aussi précise et dramatique à quel point il est possible, pour quelques hommes attirés par de gros profits, de délibérément décider la mort d'autres hommes, et en l'occurrence d'un grand nombre de ceux-ci dans la plus parfaite impunité. Avec, en plus, l'approbation des milieux scientifiques, industriels, juridiques, administratifs et religieux.

Quelques esprits très simples diront: les ouvriers connaissent le risque, ils ont choisi de le prendre. Erreur: les ouvriers n'étaient pas informés. Bien sûr, certains savaient vaguement que l'amiante est dangereuse. Comme nos mineurs savaient, mais de façon très imprécise, que la poussière de charbon pouvait rendre malade.

Mais, quelle que soit l'industrie concernée, le travailleur est tenu à l'écart, c'est-à-dire l'information complète, intégrale, chiffrée scientifiquement. Cela signifie que les victimes de l'asbestose (par exemple) ont été trompées avant d'avoir été envoyées à la mort.

En vérité, la non-infomation du monde du travail, lorsqu'on y pense, est une arme politique. Et qui ne se limite pas au problème de l'hygiène et de la sécurité dans l'industrie. Dans les secteurs autres que celui de la vie professionnelle — et on peut songer en particulier à la vie sociale ou à la vie politique — c'est exactement la même chose: on ne fournit jamais que les éléments d'une information que l'on veille toujours attentivement à garder incomplète. Pensez donc: si le citoyen recevait, pour un problème donné, la totalité des éléments d'un dossier, il pourrait bien souvent décider de son sort en connaissance de cause. Certes,

cela impliquerait aussi une autre formation de base du citoyen et notamment la connaissance des éléments fondamentaux du droit social de la psychologie, de l'économie, qui ne sont pas communément enseignées à l'école. Mais rien de tout cela n'est impossible.

De fait, il s'agit bien d'un problème très général, d'un véritable problème politique. Il n'y a qu'à voir la rage avec laquelles les milieux d'affaires et l'extrême-droite attaquent la RTBF lorsque celle-ci passe une information où tous les aspects, y compris ceux qui concernent le pouvoir économique et politique, sont rendus publics. L'acharnement aussi avec lequel ces mêmes milieux tentent d'introduire la publicité privée à la RTBF, en vue de la rendre tributaire de l'industrie de la «pub».

Dans la civilisation des mass-media, plus encore que dans les précédentes, organiser l'ignorance, tronquer et castrer l'information est, pour la classe dominante, un fondement du pouvoir.

C'est ce qu'on pourrait appeler la pollution culturelle.

Pour les étrennes de vos amis,

OFFREZ UN ABONNEMENT AUX C.M.

600 F pour un an

CCP N° 000—0188745-80 de la Fondation Jacquemotte, 1000 Bruxelles.

N'attendez pas pour effectuer votre versement!

L'URSS après Brejnev

Le système communiste soviétique, affirme-t-on souvent, n'a jamais subi aucun changement *réel*. Il est né et a continué à fonctionner jusqu'aujourdhui en modifiant seulement certains de ses aspects externes. Le stalinisme apparaît ainsi comme la continuation directe et logique du léninisme, et de « khrouchtchevisme » et le « brejnevisme » ne seraient que les mutations d'un stalinisme amélioré et modernisé. Ces vues sont erronnées. La société soviétique a connu plusieurs étapes dans son développement. Non seulement ses aspects externes mais aussi des éléments substantiels concernant sa nature même ont changé.

En choisissant les changements les plus importants, on peut distinguer quatre époques principales associées aux noms de Lénine, Staline, Khrouchtchev et Brejnev. Chacune de ces époques répudia, sous beaucoup d'aspects la précédente, tout en préservant, sous beaucoup d'aspects tout aussi importants, la continuité avec le passé, prenant elle-même appui sur les réalisations de la précédente, sur les structures sociales et les mécanismes que celle-ci avait créés. Chaque époque dut résoudre beaucoup de problèmes hérités de celle qui l'avait précédée, et accumula en même temps elle-même beaucoup de nouveaux problèmes.

La première époque commença en automne 1917 et se termina dix ans plus tard. La deuxième dura près de 25 ans, jusqu'en 1953. La troisième dura une dizaine d'années. La quatrième, qui commença en 1965, s'est poursuivie jusqu'aujourd'hui.

Il s'agit là de véritables époques historiques qui se différencièrent par quelque chose de plus que les qualités personnelles de ceux dont elles portent le nom. Elles se différencièrent en ce qui concerne leurs structures de classe et leurs structures économiques, le niveau de vie de la population, les méthodes d'administration politique et économique, les traits caractéristiques de leur élite dirigeante, la position internationale de l'Union soviétique et les principes de sa politique exté-

^(*) Extraits d'un article de l'historien soviétique Roy Medvedev publié dans « Marxism today », revue théorique et de discussion du Parti communiste de Grande-Bretagne.

rieure et intérieure, le niveau technique de ses forces armées et ses conceptions militaires et stratégiques. Le rôle des institutions sociales et politiques, le niveau culturel, le comportement et les habitudes des simples citoyens et des dirigeants différaient également. Il en alla de même de l'art, de l'architecture, de la littérature et de nombreuses autres composantes de la vie publique.

AU SEUIL D'UNE NOUVELLE ÉPOQUE

Ces époques ne se sont pas seulement différenciées par des événements historiques particuliers ou par des cycles spécifiques du développement économique ou social, mais aussi par les caractéristiques des groupes et même des dirigeants individuels qui se trouvèrent à la tête du parti et de l'Etat. L'Union soviétique ne possède pas de mécanismes strictement définis pour renouveler la direction de l'Etat et du parti. Les membres du Politburo peuvent siéger dans cette instance suprême de l'autorité du parti pour dix, vingt ou trente ans. Une nouvelle direction commence d'habitude par tenter de résoudre les problèmes qui s'étaient accumulés à la fin de l'époque précédente. Mais avec le temps, elle accumule également une série de problèmes dont la responsabilité ne peut pas être imputée à ses prédécesseurs et qu'il devient par conséquent très difficile d'éliminer. D'autant plus que les gens vieillissent et perdent leur capacité de procéder à des réformes radicales. La logique objective du développement historique se heurte alors à la logique subjective des dirigeants politiques.

Un point de vue assez courant est qu'en Union soviétique, c'est l'appareil — le système d'administration et d'autorité — ou l'élite dirigeante elle-même qui choisit et désigne ses dirigeants. Des hommes comme Staline. Khrouchtchev ou Breinev auraient accédé aux premières places parce qu'ils répondaient aux exigences du système. L'appareil avait besoin de tels dirigeants à ce moment. Il y a certainement du vrai en cela. L'apparition d'un « leader » complètement hostile à l'appareil du pouvoir établi, aux aspirations et aux besoins de l'élite dirigeante, est impossible en Union soviétique. Mais il ne faut pas en conclure que l'individu ne joue qu'un rôle insignifiant dans le système soviétique. Une fois qu'il a accédé au pouvoir, un dirigeant politique peut transformer pas à pas non seulement les méthodes d'administration et la composition de son propre « staff » mais aussi celles de l'ensemble de l'élite dirigeante. Il peut créer de nouveaux organes administratifs, exercer une influence sur tous les aspects de la vie sociale et culturelle, sur le rythme et les forces du développement économique. sur les traits spécifiques de la politique extérieure et intérieure. C'est cela qui permet aux historiens et aux politologues de « personnifier » les époques traversées par l'Union soviétique.

Quiconque connaît un peu la situation actuelle de l'Union soviétique peut constater qu'elle se trouve au seuil de grands changements. Il est possible qu'elle connaisse une période de transition au cours des prochaines années. En fait, il est même possible que cette période a déjà commencé et qu'elle se poursuivra pendant au moins deux ou trois ans. Cette nouvelle époque durera probablement jusqu'à la fin du siècle.

LES TRAITS GÉNÉRAUX DE L'ÉPOQUE QUI S'ACHÈVE

La « stabilité » était une des caractéristiques principales de l'époque de Brejnev. Cela ne signifie pas qu'il n'y eut ni événements importants, ni réformes, ni luttes politiques intérieures, ni difficultés internationales. Mais ces difficultés ne surgirent en général pas à l'initiative des dirigeants soviétiques mais plutôt à l'encontre de leurs vœux. Il y eut beaucoup plus de changements en d'autres parties du monde qu'il n'y en eut en Union soviétique. Pour celle-ci, les années '70 furent la décennie la plus calme du siècle.

Cette stabilité relative ne signifie pas que l'Union soviétique ait marqué le pas. Elle a changé au cours de ces années et, à beaucoup d'égards, ces changements ont eu une grande importance.

En Occident, on souligne souvent que l'URSS a été incapable de réaliser pour 1980 le programme économique plus qu'ambitieux envisagé au début des années '60. Et que les objectifs plus modestes des 8°, 9° et 10° Plans quinquennaux ne furent pas atteints non plus. Le potentiel économique général de l'Union soviétique s'est néanmoins accru de façon très substantielle entre 1965 et 1980. Le produit national brut a été multiplié par 2,4 au cours des quinze dernières années. La production industrielle a été multipliée par 2,7. La situation de l'agriculture est moins satisfaisante : son volume total dépassa seulement celui de 1965 et 35 % en 1980 et moins encore en 1981. Par ailleurs, la population augmenta d'environ 15 % entre 1965 et 1980 et la population urbaine s'accrut de plus de 30 %.

Bien que beaucoup d'objectifs des plans d'Etat n'aient pas été atteints, la planification centralisée reste le régulateur principal du développement de l'économique soviétique. Celle-ci comporte un certain nombre de secteurs ou « étages » autonomes qui ne fonctionnent pas seulement à des rythmes différents mais ont des niveaux techniques et technologiques différents. Les industries militaires et aérospatiales, par exemple, bénéficient d'une priorité incontestable. De ce fait, l'Union soviétique a atteint à peu près la parité avec les Etats-Unis pour les armements stratégiques pour la première fois depuis la guerre. La capacité de l'industrie lourde augmenté relativement vite de sorte qu'en 1980, l'Union soviétique a dépassé les Etats-Unis et est devenu le leader mondial pour plusieurs produits: acier, pétrole, ciment, engrais, minéraux, etc. Elle reste toutefois encore loin derrière les principaux pays capitalistes pour la technologie des méthodes de production, les produits chimiques, l'électronique et la qualité des machines qu'elle fabrique.

L'industrie de la construction a fait de grands progrès et la production des biens de consommation a beaucoup augmenté. Bien que le chiffre d'affaires du commerce de détail ait augmenté de plus de deux fois et demie entre 1965 et 1980, la liste de produits difficiles à se procurer reste pourtant longue.

Si la production industrielle totale a augmenté de façon régulière, ses taux annuels de croissance se sont ralentis : de 5 % au milieu des années '70, ils sont descendus à 3,5 % à la fin de la décennie. Ils sont encore plus bas dans l'agriculture : environ 1,5 % par an.

Dans les années '70, l'augmentation des prix mondiaux des matiè-

res premières — surtout ceux du pétrole et du gaz naturel — ont permis à l'Union soviétique de développer assez rapidement l'exploitation des gisements situés par-delà l'Oural et d'accroître son commerce extérieur qui augmenta de 7 1/2 fois entre 1965 et 1980. Les produits pétroliers et le gaz naturel constituaient 44 % des exportations soviétiques en 1980, les machines, équipements et matériel de transport 40 % des importations. En dépit de la hausse du prix mondial du blé, l'Union soviétique put aussi accroître de façon substantielle ses achats de grain, de viande et d'autres produits alimentaires, remédiant aux déficiences de sa propre production dans ce domaine.

DE NOMBREUX PROBLÈMES

Le problème de l'alimentation est un des plus aigus à l'heure actuelle. La production alimentaire par tête d'habitant n'est pourtant pas inférieure à ce qu'elle était il y a vingt ans, par exemple. La production moyenne de céréales a dépassé de près de 20 % celle de 1956-60, celle des légumes de plus de 70 %, celle de la viande de plus de 90 %, celle du lait de plus de 80 %, celle des œufs de plus de 160 %. Or la population s'est seulement accrue d'environ 25 %. Comment peut-on dès lors expliquer les difficultés de ravitaillement ? Les raisons sont nombreuses.

La production agricole était déjà insuffisante il y a vingt ans mais il en allait de même des revenus des kolkhoziens et des travailleurs des fermes d'Etat et des salaires réels des ouvriers et des employés. Les gens étaient donc obligés d'économiser sur tout, y compris sur la nourriture. Entre 1960 et 1980, la production de biens de consommation et de produits alimentaires augmenta plus lentement que les revenus. Il en résulta un accroissement de la demande qui ne pouvait être satisfaite que reflète seulement en partie la multiplication par quinze des dépôts dans les caisses d'épargne. Dans un pays capitaliste cela aurait entraîné une augmentation importante du prix des produits alimentaires. En Union soviétique, bien qu'il y ait une légère inflation, l'Etat a maintenu le prix des principaux produits alimentaires à un niveau stable et modéré par des subventions massives.

De grands efforts ont été effectués pour stimuler la production agricole pendant les quinze dernières années. De 1950 à 1965, les investissements dans l'agriculture s'étaient élevés à quelque 75 milliards de roubles; entre 1966 et 1980, ils ont atteint 288 milliards de roubles. Mais, en même temps, l'accroissement annuel moyen de la production agricole brute est descendue de 18 milliards de roubles pendant le 8° Plan à 13 milliards de roubles dans le 9° Plan et à 10 milliards de roubles dans le 10° Plan. Les rendements ont augmenté beaucoup plus lentement que les coûts de production de la plupart des produits agricoles.

Le problème des prochaines années sera d'accroître la production agricole et de réduire, sinon les coûts de production, du moins le rythme d'augmentation de ces coûts. Quelques augmentations du prix des produits alimentaires ne peuvent être exclues. Cela encouragera une utilisation plus économe de ces produits et réduira leur gaspillage sans réduire la consommation.

Le ralentissement des rythmes de croissance de l'industrie et de

l'agriculture ne devrait pas nécessairement être une cause de souci. Les progrès devraient viser à fabriquer des produits meilleurs et plus durables. La richesse d'une société peut continuer à augmenter même avec une croissance zéro. La fabrication de 1.000 tonnes de tuyaux qui dureront cent ans sans nécessiter des réparations est infiniment préférable à la fabrication de 2.000 tonnes qui devront être mises au rebut après dix ou quinze ans. Mais le ralentissement des rythmes de crissance ne s'accompagne pas d'une amélioration suffisante de la qualité. Les gaspillages, l'utilisation irrationnelle des matières premières, la qualité médiocre des produits sont constamment dénoncés dans la presse soviétique.

La productivité du travail augmente trop lentement et nous sommes encore en retard sur l'Occident en ce qui concerne les machines et la technologie. Alors que l'Occident souffre du chômage, l'Union soviétique manque de forces de travail à cause d'une productivité insuffisante.

LE MANQUE DE DÉMOCRATIE

La cause principale de ces difficultés de l'économie soviétique continue à être la contradiction entre la complexité croissante des mécanismes économiques modernes, l'interdépendance croissante des éléments et l'implication croissante de l'Union soviétique dans la division internationale du travail d'une part et, de l'autre, la centralisation excessive de la gestion économique. Ceci est causé à son tour par le bureaucratisme, la monopolisation des prises de décision par un centre unique, la flexibilité insuffisante de la planification et de la gestion, la sous-estimation des petites et moyennes entreprises, les restrictions mises aux initiatives à presque tous les postes de travail, le manque de stimulants adéquats pour l'innovation et l'amélioration de la productivité, l'absence d'éléments raisonnables de concurrence, la participation insuffisante des collectifs de travailleurs dans les prises de décision et une démocratie insuffisante. La liberté de parole et d'information est aussi nécessaire dans l'économie que dans la politique. Sans elle, il ne peut pas y avoir de débat authentique sur les objectifs économiques, techniques et scientifiques. Sans démocratie, la promotion de dirigeants plus compétents, plus expérimentés et plus entreprenants est impossible. L'insuffisance de démocratie affecte autant les syndicats et leurs directions que le travail des sections de base, des organisations locales et de la direction centrale du parti.

LA FIN DE LA PÉRIODE « TRANQUILLE »

Des réformes bien préparées et bien étudiées doivent devenir l'objet principal de l'attention des dirigeants du pays. Les slogans de « stabilité » et de « tranquillité » ne conviennent plus aux années '80. Les stimulants pour le développement industriel et agricole doivent être améliorés, la gestion réorganisée de façon rationnelle en étendant les droits des républiques, des régions et des entreprises. Il doit y avoir plus de place pour les initiatives personnelles dans les services et la production sur une petite échelle. La pression qu'une pyramide bureaucratique fait peser sur l'économie et sur la société dans son ensemble doit être allé-

gée et une campagne plus résolue doit être engagée contre la corruption et les abus.

Les droits et les libertés des citoyens soviétiques, tout spécialement la liberté de parole et de presse, la liberté de l'accès aux informations et aux idées ainsi que la liberté de diffuser les informations et les idées doivent être considérablement étendus. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'assurer le développement des valeurs spirituelles dont le peuple soviétique a autant besoin qu'il a besoin de plus d'avantages matériels. Une culture réellement socialiste ne peut se développer dans le cadre rigide de restrictions imposées par la censure et la bureaucuratie.

La nouvelle direction sera-t-elle capable de résoudre ces problèmes et beaucoup d'autres qui se poseront ? Cette question trouvera une réponse dans les prochaines années.

LE CHANGEMENT DE DIRECTION

Depuis 1970, la présidence des Etats-Unis a changé de mains trois fois. Les Premiers ministres italiens et japonais sont venus et partis plusieurs fois, il y a eu des changements fondamentaux en Grande-Bretagne et en France et la direction de la Chine a subi une transformation complète. Pendant ce temps, la direction soviétique est restée inchangée pour l'essentiel. Or aussi bien l'Union soviétique que son parti communiste doivent affronter le problème du renouvellement de leur direction. Les faits montrent que même les membres du Bureau politique ne peuvent pas rester pour toujours au pouvoir.

Quand Lénine se retira de la direction de l'Etat soviétique pour des raisons de santé en 1923, l'âge moyen du groupe dirigeant du P.C.R. (b) et du Conseil des commissaires du peuple dépassait seulement d'un peu 40 ans. Quand Staline mourut, cet âge était d'environ 55 ans. Au moment du remplacement de Khrouchtchev, l'âge moyen des membres du présidium du Comité central du PCUS approchait des 60 ans. Lénine, Staline et Khrouchtchev parlèrent tous fréquemment de la nécessité d'associer des jeunes et des vieux à la direction. La conception de « jeune » concernant un dirigeant a toutefois changé. Du temps de Lénine, il s'agissait d'un membre du parti élu au Comité central à l'âge de 30 ans. Du temps de Staline, c'était un membre de 40 ans au Comité central. Du temps de Khrouchtchev, des dirigeants de 45 ou 50 ans étaient considérés comme « jeunes ».

Aujourd'hui, l'âge moyen d'un membre du Politburo dépasse les 70 ans. Et non seulement ceux qui ont entre 55 et 60 ans mais même ceux qui ont largement dépassé la soixantaine sont considérés comme « jeunes ». Ceci n'est pas normal. Nous ne sommes pas opposés à des vieux dirigeants expérimentés mais la violation par trop évidente du principe qu'il faut associer les jeunes et les vieux aux niveaux les plus élevés du parti et de l'Etat est difficile à justifier. Cela rend les changements qui se préparent plus difficiles.

On peut néanmoins prévoir que des hommes nouveaux assureront la direction de l'Etat et du parti dans les prochaines années. Ils devront résoudre aussi bien quelques vieux problèmes que des problèmes nouveaux d'une façon nouvelle. Cela constituera probablement une période

de transition plutôt qu'une nouvelle époque car un des problèmes majeurs des prochaines années sera de promouvoir aux postes dirigeants un groupe substantiel de membres du parti qui n'ont aujourd'hui pas plus de 45 ou 55 ans. Ce sera probablement cette génération qui dirigera l'Union soviétique et le parti communiste dans les années '90 et dans la première décennie du XXIº siècle.

En quoi la génération qui a aujourd'hui cinquante ans diffère-t-elle de celle qui en a septante ? Elle n'a pas participé à la révolution et à la guerre civile et elle n'a pas participé non plus à la seconde guerre mondiale. Elle n'a pas subi les pertes dues aux guerres, à la répression et à la famine qu'ont connues les générations précédentes. Les gens de cette génération n'ont pas les états de service pendant la révolution ou la guerre dont leurs prédécesseurs étaient si fiers. Il est possible qu'ils seront d'autant plus tentés d'acquérir des états de service en témoignant d'initiative. Cette nouvelle génération ne maintiendra probablement pas l'atmosphère de routine et de stagnation qui a caractérisé la vie politique soviétique dans les années '70.

La nouvelle génération de dirigeants soviétiques sera dans l'ensemble mieux éduquée, plus souple et plus encline à innover. Il y a peu d'espoir qu'elle sera également plus démocratique ou plus tolérante envers la critique ou la dissidence bien que cette possibilité ne puisse être complètement exclue. Elle pourra promouvoir des technocrates plus que des bureaucrates. Les connaissances et les capacités seront aussi importantes que les liens personnels et politiques pour leur avancement.

Les nouveaux dirigeants à tous les niveaux du parti et du gouvernement seront certainement des partisans résolus de l'idéologie socialiste et marxiste, mais ils n'auront ni le fanatisme ni le dogmatisme des générations précédentes. Ce seront des pragmatiques plutôt que des idéologues. Staline était déjà mort quand les hommes qui ont aujourd'hui 50 ans entrèrent dans la vie politique active. Ils se sont élevés lentement dans la hiérarchie soviétique, ne fût-ce que parce que dans les années '50, '60 et '70, les postes de direction les plus élevés ne devinrent pas vacants avec la même rapidité que pendant les années du despotisme de Staline. Ils ont une expérience insuffisante du travail au sommet mais connaissent mieux la situation et les dispositions de la base.

Les vues politiques des hommes de la génération actuelle de dirigeants soviétiques furent formées essentiellement entre 1930 et 1950. Celles et ceux de la nouvelle génération l'ont été entre 1950 et 1970. Ils connurent l'impact des 20° et 22° congrès et l'époque de Khrouchtchev signifie pour eux plus que celle de Staline. On peut donc s'attendre à ce qu'ils poursuivent certaines initiatives de Khrouchtchev et restaurent son nom dans l'histoire de l'Etat et du parti soviétiques. Il est peu probable qu'ils essaient de réhabiliter Staline ou de prendre le chemin du stalinisme. Ils seront mieux outillés que leurs prédécesseurs pour résoudre les problèmes difficiles de la politique extérieure et intérieure, bien que ces problèmes eux-mêmes seront encore plus difficiles dans dix ans. Mais tout ceci n'est qu'une spéculation et non une prévision scientifique. Les sommets du pouvoir sont souvent escaladés par ceux qui sont loin d'être les meilleurs représentants de leur génération.

LES DIFFICULTÉS DE LA PRÉVISION POLITIQUE

La prévision politique est une entreprise incertaine. Elle tient plus de la boule de cristal que de la science exacte bien que l'ensemble de la vie soviétique semble imprégnée de la planification de l'avenir.

Quand les théoriciens de 1920-25 essayèrent de scruter l'avenir pour les dix ou quinze années suivantes, l'image qu'ils en donnèrent différait beaucoup de celle de la société qui surgit sous la direction de Staline et de ses associés. Les théoriciens des années '40 se trompèrent de même dans toutes leurs prévisions. Et si les théoriciens de l'époque de Khrouchtchev nous laissèrent un document — le Programme du PCUS — dans lequel ils décrivaient avec beaucoup de détails ce que serait la société soviétique en 1980, l'écart entre leurs prévisions et la réalité actuelle est considérable. Quelle garantie y a-t-il dès lors que nos propres prévisions pour l'an 2000 ou même pour 1990 soient plus exactes ?

On peut discuter des problèmes de la société et débattre des meilleurs moyens de la résoudre mais il est difficile de prévoir comment ils seront résolus dans la réalité ou s'ils seront même résolus. Nous pouvons seulement exprimer l'espoir qu'ils seront mieux résolus et résolus de façon plus rationnelle que cela n'a été le cas dans le passé.

A propos des remarques de Pierre Joye sur le léninisme

Je voudrais ajouter quelques remarques à celles que Pierre Joye a faites sur le léninisme dans la dernière livraison des CM.

On sait que le comité central du PCB a proposé d'éliminer cette formule dans l'article 1 des statuts du parti, comme l'ont déjà fait d'autres partis communistes d'Europe occidentale. Cela mérite tout de même qu'on s'y arrête.

Ainsi que Pierre Joye l'indique, Lénine n'a pas inventé le léninisme. Tant sur le plan de la pensée que sur celui de l'action, son rôle fut celui d'un marxiste avant tout soucieux de développer le socialisme scientifique fondé par Marx et Engels.

Ce ne serait pourtant pas une raison suffisante pour renoncer à cette formule. Après tout, Marx n'aimait pas qu'on parlât du marxisme et cela ne nous empêche pas de nous dire marxistes. L'histoire a fini par identifier le marxisme avec le socialisme scientifique; en dehors de certains théoriciens qui, en l'occurrence, font surtout œuvre polémique, personne ne prétendra que le marxisme, parce qu'il fut élaboré à l'époque du capitalisme libéral, n'est que la théorie révolutionnaire de cette époque. C'est précisément le contraire qu'a démontré Lénine en continuant ce que ses deux prédécesseurs avaient entrepris, mais en prenant en compte les mutations profondes de la société capitaliste à l'époque de l'impérialisme. Il dut le faire en menant une lutte idéologique très dure contre les différentes formes de dogmatisation et de «dépassement» du marxisme (les deux phénomènes vont toujours de pair) qui fleurissaient alors et l'on comprend aisément pourquoi ses successeurs politiques, confrontés eux-mêmes à d'énormes problèmes, trouvèrent avantageux de globaliser ses apports novateurs au marxisme sous l'appellation de léninisme. Il me paraît en tout cas hors de doute que le léninisme fut effectivement «le marxisme» pour toute une période historique qui ne s'acheva pas, loin s'en faut, avec la mort de Lénine.

Pierre Joye fait allusion aux débats théoriques qui opposèrent Staline et Zinoviev à propos de la définition du léninisme. Et il se demande si Zinoviev n'avait pas en grande partie raison contre Staline en définissant le léninisme comme «le marxisme de l'époque des guerres impérialistes et de la révolution mondiale qui a commencé directement dans un pays où prédomine la paysannerie». A vrai dire, quand on relit cette définition reproduite par Pierre Joye, on se demande ce que Staline pouvalt bien lui reprocher. Elle avait le tort, selon celui-ci, d'apporter de l'eau au moulin des théoriciens social-démocrates qui voulaient faire du léninisme un «produit spécifiquement russe». C'était vraiment faire preuve d'une mauvaise foi punique, car la définition de Zinoviev soulignait au contraire la dimension internationale du léninisme et ne voyait dans la révolution russe que le commencement de ce qu'on appellerait aujourd'hui le «processus révolutionnaire mondial». Je vois donc mal ce qui amène Pierre Joye à croire que Zinoviev aurait pu avoir raison contre Staline, du moins sur cette question précise de la définition du léninisme.

Cela étant dit, Staline se trompait-il en affirmant avec beaucoup de force que le léninisme avait généralisé l'expérience révolutionnaire de tous les pays? A mon avis, il exprimait ainsi un point de vue absolument juste et d'une importance politique décisive pour le développement ultérieur des partis communistes alors groupés depuis quelques années dans la IIIe internationale. En veut-on une preuve «belge»? C'est tout simplement l'évolution d'un Jacquemotte, d'un Lahaut, d'un Van Exterghem. Considérons d'où ils viennent, voyons ce qu'ils deviennent et ce qu'ils deviendront... en étudiant Lénine (et Staline!).

On avait certainement tendance, dans les années 20, à minimiser les aspects spécifiquement russes de l'expérience soviétique et par conséguent, de l'action révolutionnaire de Lénine lui-même. Mais on n'ignore pas que Lénine réagit vivement et plusieurs fois contre cette tendance aussi longtemps qu'il put jouer un rôle actif au sein de la IIIe Internationale. Sur ce point, ses successeurs n'eurent que trop de propension — et Zinoviev pas moins que Staline — à oublier son exemple. Mais ce n'est pas tellement au Staline de 1924 ou même de 1926 qu'il faut reprocher ce travers. Incontestablement, le léninisme était bien autre chose et bien plus que «l'application du marxisme aux contitions spéciales de la Russie». J'ai déià eu l'occasion d'écrire dans cette revue que c'est probablement entre 1900 et 1905 que l'on peut situer les débuts de la formation du léninisme en tant que continuateur du socialisme scientifique (CM n° 47, septembre 1978). A l'origine, il ne se distinquait pas sensiblement du marxisme «orthodoxe» de l'aile gauche de la social démocratie allemande, mais c'est très vite qu'il se mit à en secouer les dogmes. Un exemple caractéristique de la dimension internationale de la pensée de Lénine nous est notamment donné par la manière dont il reconsidéra, à la lumière des événements de Russie en 1905, la question de la grève générale en Belgique que même Engels n'avait pas bien comprise. Je pense donc que le léninisme, même si on ne l'appelait pas encore ainsi, représenta, bien avant la révolution d'Octobre, le courant de pensée le plus avancé non seulement du POSDR, mais aussi de toute la IIº Internationale, essentiellement en raison de son analyse scientifique de l'impérialisme et de la guerre (dont beaucoup d'éléments sont d'ailleurs toujours d'actualité). N'oublions tout de même pas que ce que Lénine et les bolchéviks ont mis en œuvre en Russie en 1917, c'étaient bel et bien les décisions du Congrès de Stuttgart de la IIº Internationale tenu dix ans plus tôt. Et n'oublions pas

non plus que, pour les organisateurs de la révolution d'Octobre, leur démarche politique s'inscrivait clairement, au départ, dans la perspective d'une révolution européenne et sans doute d'abord allemande.

Il est vrai que Staline faisait de la dictature du prolétariat «l'essentiel dans le léninisme». Sur le plan théorique, cette notion qui se confondait — et pour cause! — avec celle de la prise du pouvoir, fut à coup sûr le point nodal de la rupture entre réformistes et révolutionnaires. Mais pouvait-il y en avoir un autre dans le contexte du temps? Dans la pratique politique, les partis réformistes reprochaient essentiellement aux révolutionnaires russes d'avoir refusé: 1) de poursuivre la guerre impérialiste aux côtés des puissances de l'Entente: 2) de s'accommoder d'une démocratie parlementaire traditionnelle en Russie. Attitude qui faisait nécessairement de la dictature du prolétariat une question cruciale puisqu'il eût été impossible, sans cette forme de pouvoir, et d'arrêter la guerre et de renverser le capitalisme en Russie. Tout cela, répétons-le, étant au surplus lié à l'hypothèse d'une extension rapide de la révolution à d'autres pays belligérants.

Essentielle dans le léninisme, la dictature du prolétariat l'était aussi comme héritage de la Commune de Paris, du programme d'Erfurt de la social démocratie allemande (1891) et de l'œuvre de Jules Guesde en France, où le principe de la dictature du prolétariat devait encore figurer pendant des années dans les statuts de la SFIO!

Je me permets de rappeler en outre que, dans un autre article des CM (n° 39, novembre 1977), j'avais déjà attiré l'attention sur la nécessité de relire ce que Lénine disait *réellement* de la dictature du prolétariat en relation avec sa théorie du pouvoir des Soviets.

Le léninisme ne peut évidemment être tenu pour responsable de ses déformation ultérieures.

C'est un fait que de la généralisation de l'expérience révolutionnaire de tous les pays — meilleure définition qui soit du léninisme — on en vint trop souvent (mais pas de façon permanente et absolue) à la généralisation abusive de l'expérience russe. Cela fit beaucoup de tort. Mais il faut pourtant souligner que, malgré ses déformations, le léninisme survécut assez longtemps à son concepteur pour déboucher, d'une part, sur la construction des bases du socialisme en URSS et, d'autre part, internationalement, sur le VIIe Congrès de l'IC et sur la victoire antifasciste de 1945. Certes, on peut considérer que le VIIe Congrès et le bouillonnement théorique qui accompagna l'action des communistes contre le fascisme appartenaient déjà à une nouvelle phase du développement du socialisme scientifique, mais, pour ma part, je les fais encore entrer dans le cadre des apports du léninisme. Quand on se décidera enfin à donner au IIIº Congrès de l'IC toute l'importance qui devrait lui revenir dans l'histoire du mouvement communiste, on verra que les lignes de forces théoriques et politiques de la période 1935-1946 avaient été, en réalité, déjà largement amorcées dès 1921 sous l'impulsion directe de Lénine.

Ma conclusion est qu'il faut insister sur l'historicité du léninisme. Il n'est évidemment plus «le marxisme de notre époque» mais le marxisme d'aujourd'hui n'aurait pas tout le riche avenir qu'on lui entrevoit s'il n'avait retenu et intégré l'apport historique du léninisme.

Pour poursuivre le débat

Les remarques de Claude Renard contiennent des indications intéressantes sur bien des aspects de la pensée de Lénine que je n'avais pas abordés. Sur un point pourtant, je ne puis partager son avis : quand il dit qu'il lui paraît « hors de doute que le léninisme fut effectivement le « marxisme » pour toute une période historique qui ne s'acheva pas, loin s'en faut, avec Lénine ».

En exprimant cette réserve, je n'entends pas minimiser le rôle de Lénine et la portée mondiale de la révolution d'Octobre. En rompant avec les vieux schémas évolutionnistes de la II^e Internationale, Lénine prouva que le prolétariat peut renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Pour cette raison, Octobre fut effectivement une victoire historique, internationale, du mouvement révolutionnaire inspiré par le marxisme.

Admettre la portée universelle d'Octobre comme révolution et comme tournant historique mondial n'implique toutefois pas qu'il faille considérer que la même voie est valable partout et indépendamment des conditions historiques. Lénine le crut. Et Gramsci le crut aussi. Pour lui également, il sembla qu'en Italie il serait possible de « faire comme en Russie ». C'est seulement après le reflux du mouvement révolutionnaire en Europe qu'il perçut que le processus révolutionnaire ne pourrait se dérouler de la même façon en Occident, dans les pays capitalistes développés où la structure sociale beaucoup plus complexe réclame une stratégie de plus longue haleine capable d'investir la société à tous les niveaux, dans sa totalité. Mais il fallut de longues années et de durs échecs pour que les partis communistes des pays industrialisés le perçoivent.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il en allait autrement. Les événements — les révolutions qui éclatèrent en Allemagne et en Hongrie — semblaient confirmer de façon éclatante la valeur d'exemple

général de la voie suivie par les bolchéviks en Russie.

Lénine le souligna. « En l'occurrence, déclara-t-il en se référant à la révolution allemande de 1918, on découvre une fois de plus que le cours général de la révolution prolétarienne est le même dans le monde

entier ». (1) Affirmation qu'on retrouve dans un texte plus élaboré que Lénine rédigea en 1920 : « Pendant les premiers mois qui suivirent la conquête du pouvoir politique par le prolétariat en Russie, il pouvait sembler que les différences très marquées entre ce pays arriéré et les pays avancés de l'Europe occidentale y rendraient la révolution du prolétariat très différente de la nôtre. Aujourd'hui, nous avons par-devers nous une expérience internationale qui atteste que certains traits essentiels de notre révolution n'ont pas une portée locale, ni particulièrement nationale, ni uniquement russe, mais bien internationale... En entendant par portée internationale la valeur internationale ou la répétition historique inévitable, à l'échelle internationale, de ce qui s'est passé chez nous... » (2)

Cette idée s'accompagnait chez Lénine de la conviction que la victoire de la révolution russe marquait le début de la révolution mondiale, qu'elle allait conduire à bref délai à la prise du pouvoir par la classe ouvrière dans les pays capitalistes développés. « La victoire de la révolution prolétarienne dans le monde entier est assurée. L'heure de la fondation de la république mondiale des soviets est proche », déclara-t-il en clôturant le premier congrès de l'Internationale communiste. (3)

L'admiration et l'enthousiasme que la révolution russe inspirait aux révolutionnaires de tous les pays prédisposaient ceux-ci à accepter ce message. C'est dans cette perspective que l'Internationale communiste, créée en mars 1919, fut conçue comme « le parti international de l'insurrection et de la dictature prolétariennes », parti fortement centralisé doté d'une « discipline militaire » et à unité idéologique rigoureuse dont la tâche était d'organiser la classe ouvrière du monde entier pour assurer la victoire imminente de la révolution mondiale.

Lénine se rendait certes compte que la tâche du prolétariat serait plus difficile dans les pays capitalistes développés. « La révolution socialiste mondiale dans les pays avancés ne peut commencer avec la même facilité qu'en Russie, pays de Nicolas II et de Raspoutine... Il était facile, en ce pays là, de commencer la révolution : c'était soulever une plume. Mais commencer sans préparation une révolution dans un pays où s'est développé le capitalisme, qui a donné une culture et une organisation démocratiques à tous les hommes jusqu'au dernier, ce serait une

erreur, une absurdité ». (4)

Si Lénine savait que la tâche y serait moins aisée, il n'en conservait pas moins toute sa confiance dans le potentiel révolutionnaire du prolétariat des pays industrialisés. « La bourgeoisie y est plus forte et plus intelligente, expliquait-il. Elle a eu le temps de s'organiser pour qu'il soit plus difficile aux masses de se soulever. Les ouvriers y jouissent d'un certain bien-être, c'est pourquoi il est plus difficile d'y faire une brèche dans les vieux partis socialistes, qui existent depuis des dizaines d'années, qui ont pris des forces et acquis une certaine autorité aux yeux du peuple. Mais cette autorité là se dissipe déjà, les masses sont en effervescence et l'on ne saurait douter que, dans un avenir peut-être

(3) 6 mars 1919. Oeuvres complètes. Tome 28, p. 501.

⁽¹⁾ Rapport au 1er Congrès de l'Internationale communiste. 4 mars 1919. Oeuvres complètes. Tome 28, pages 494/495.

^{(2) «} La maladie infantile du communisme ». Avril-mai 1920. Oeuvres complètes. Tome 31, page 15.

⁽⁴⁾ Rapport au VIII Congrès du PC (b) de Russie. 7 mars 1918. Oeuvres complètes. Tome 27, page 95.

très proche ou peut-être éloigné, la révolution socialiste soit à l'ordre du jour dans tous les pays, car la fin du joug capitaliste est venue ». (5)

La perspective d'une victoire imminente de la révolution prolétarienne mondiale se dissipa toutefois au fil des années. Les faits montrèrent que l'influence de la politique et de la mentalité réformistes était plus solidement enracinée dans les masses ouvrières des pays industrialisés que Lénine ne l'avait cru. Après l'échec de la tentative d'insurrection de 1923 en Allemagne, il devint évident que la révolution socialiste n'était plus à l'ordre du jour dans les pays avancés.

Les dirigeants de l'Internationale communiste n'en continuèrent pas moins à s'accrocher au modèle de la révolution d'Octobre. Au moment où une réflexion critique s'avérait nécessaire, où le comportement du prolétariat des pays industrialisés aurait dû les inciter à approfondir les problèmes de la voie vers le socialisme dans ces pays, ils s'obstinèrent

à préconiser la stratégie et la tactique des bolchéviks.

Cela préoccupa Lénine dans la dernière période de sa vie. A plusieurs reprises, il souligna que « les Russes ne veulent pas qu'on les imite », qu'en Italie, par exemple, « la révolution se déroulera autrement qu'en Russie ». (6) Et, dans un de ses tout derniers discours, son rapport au IVe Congrès de l'IC (13 novembre 1922), il remit carrément en question la résolution sur la structure, les méthodes et l'action des partis communistes qu'il avait approuvée lors du Congrès précédent. « J'ai eu l'impression qu'avec cette résolution, nous avons commis une faute grave, nous coupant nous-mêmes le chemin vers de nouveaux progrès », dit-il. «.Cette résolution est trop russe : elle traduit l'expérience de la Russie. Aussi est-elle tout à fait incompréhensible pour les étrangers ». (7)

Ce qui m'a semblé intéressant dans la polémique qui opposa Staline à Zinoviev au lendemain de la mort de Lénine, c'est que si l'un comme l'autre insistent sur la dimension internationale de la révolution d'Octobre, à ce moment tout au moins Zinoviev reprend une idée de Lénine en attirant l'attention sur les caractéristiques spécifiquement *russes* de cette révolution. Ce qui aurait pu conduire à réexaminer et au besoin à reviser la stratégie et la tactique de l'Internationale communiste comme il semble que Lénine avait envisagé de le faire. Tandis qu'en imposant un « léninisme » pour lequel la voie d'Octobre était « obligatoire pour tous les pays sans exception, y compris les pays capitalistes développés ». Staline renforça les tendances à négliger les particularités de chaque pays pour s'inspirer uniquement du modèle soviétique.

C'est à ce moment, rappelons-le, que le V° Congrès de l'IC (juin-juillet 1924), le premier qui se tient après la mort de Lénine, décide une « bolchévisation » des partis communistes qui aboutit par la suite à la tactique de la « classe contre classe » et à la dénonciation aberrante du

« social-fascisme ».

Le tournant opéré par le VII° Congrès de l'IC (août 1935) qui préconisa le front unique de la classe ouvrière contre le fascisme et la guerre peutil être attribué à ce qui subsistait malgré tout de la pensée de Lénine dans le « léninisme » codifié par Staline ?

(7) Oeuvres complètes. Tome 33, page 443.

⁽⁵⁾ Discours prononcé en janvier 1918. Oeuvres complètes. Tome 26, page 517.

⁽⁶⁾ Intervention au III^e Congrès de l'Internationale communiste, 28 juin 1921. Oeuvres complètes. Tome 32, pages 494/495.

C'est possible encore qu'à mon avis, si cette politique unitaire a pu prévaloir à ce moment, c'est pour deux raisons de nature différente

mais convergentes.

D'abord parce que la victoire d'Hitler en Allemagne suscita un mouvement populaire contre le fascisme qui se concrétisa dès 1933 par des initiatives comme celle du mouvement Amsterdam-Pleyel et des manifestations de masse qui aboutirent notamment à la conclusion d'un pacte d'unité d'action entre les partis communiste et socialiste en France.

Et aussi parce que la formation de ces fronts populaires coïncidait à ce moment avec les intérêts étatiques de l'Union soviétique que l'avènement de Hitler à la tête du IIIº Reich avait amenée à réorienter sa politique sa politique extérieure, à préconiser une politique de sécurité collective et à conclure dans ce but des alliances avec les démocraties occidentales. C'est en mai 1935 que fut signé le pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle.

Mais ceci dépasse le cadre de nos propos sur le « léninisme ».

EN DIAGONALE

QU'EST-CE QUE LE FASCISME ?

Au cours des dernières années, les tribunaux belges ont condamné pour délits divers certains membres d'organisations d'extrême-droite. Le Parlement belge a voté, suite à l'accélération donnée notamment par le ministre Moureaux, les deux lois relatives au séjour et à l'établissement des étrangers et à la répression des manifestations de racisme et de xénophobie : les démocrates peuvent-ils s'en remettre à ces acquis ?

Mais Jean-Marie Paul, membre du Front de la Jeunesse et assassin de Baroudi El Hamou, abattu dans un café de Laeken le 12 décembre 1980, court toujours... et les manifestations de racisme, les projets du ministre de la Justice à l'encontre des délinquants mineurs, l'antisyndicalisme de choc des ministres libéraux, les pouvoirs spéciaux, etc... sont autant de faits qui militent au contraire en faveur d'une vigilance démocratique renouvelée.

C'est dans cette perspective que la Fondation Jacquemotte (FJJ) organisait au Passage 44 les 5, 6 et 7 novembre derniers un week-end d'étude antifasciste.

D'autres associations, telles le CEAL (Comité Europe-Amérique latine), la CNT (Confédération nationale des travailleurs uruguayens), les Partis communistes italien et chilien ont contribué à rassembler les moyens d'expression les plus diversifiés pour faire de cette initiative une première du genre : musiciens, chanteurs, danseurs, expositions historique et picturale, films, débats... rien n'a été négligé qui puisse, sur un tel thème, faire s'allier divertissement et réflexion.

Quelles sont les formes contemporaines du fascisme, comment pourrait-on le définir aujourd'hui? L'enjeu d'une définition actuelle est apparu dès le débat qui suivait la projection du film belge de Stéphane Lejeune, « Le processus des ombres ». Illustrant les derniers progrès technologiques en matière de maintien de l'ordre et de répression, le film évoque l'autonomie absolue de la gendarmerie, les microfiches B, et les appareils supranationaux de contrôle, tels le groupe Trévi au niveau européen et Interpol. En faisant l'impasse sur les possibilités de réaction démocratique, et au-delà d'un éventuel effet démobilisateur, ce document n'a-t-il pas justement pour but d'alerter l'opinion publique?

On retiendra la thèse développée par Walter De Bock, journaliste et co-auteur de « L'extrême-droite et l'Etat », véritable précis en cette matière.

Selon l'orateur, l'éclatement des pouvoirs belges (régionaux, communautaires) est allé de pair avec une concentration sans contrôle démocratique des appareils stratégiques du pouvoir : Justice, Intérieur, Défense nationale. La gauche politique, attachée avec raison aux pouvoirs communaux et régionaux, ne sous-estime-t-elle pas les modalités de transformation rapide de ces appareils de maintien de l'ordre et de répression ? A la lumière de ce premier débat, c'est bien l'urgence d'une interrogation collective qui s'est imposée.

La projection d'autres films, tels « Les enfants du N° 67 », ou

« Les témoins silencieux », film belge de Lydia Chagoll était destinée à donner un aperçu historique du fascisme et des atrocités nazies, parmi lesquelles l'extermination des peuples.

« Les souvenirs irréconciliables », réalisés en 1979 par trois auteurs allemands, ouvraient un débat consacré au désarmement. Si l'intérêt du film réside dans le double et contradictoire témoignage d'un officier de la Reichswehr puis de la Bundeswehr et d'un ouvrier marxiste ayant vécu la période nazie, la partition de l'Allemagne, la remilitarisation de la RFA au cours des années cinquante, le débat se situa à la pointe de l'actualité des luttes pacifistes.

A ceux qui doutent de l'efficacité des marches pour la paix, l'ancien ministre et auteur d'un plan de réduction des potentiels militaires Albert Desmaele ainsi que Paul Van Praag (PCB) rappelèrent l'impact sur les instances gouvernementales belge et hollandaise notamment : la liaison de leur décision d'implanter (ou non) les euromissiles au déroulement de négociations américano-soviétiques à ce sujet.

Dans la même perspective, furent également rappelées les motions de communes belges s'instituant en zones dénucléarisées et la déclaration du secrétaire général de l'OTAN au lendemain de la manifestation des 200.000 le 25 octobre 81 à Bruxelles : « A partir de 100.000 manifestants, les marches paficistes doivent être prises au sommet, souvent peu compréhensibles car très techniques et d'allure « politicienne ».

Le fascisme n'est pas mort. Il tue encore ou mieux fait « disparaître » en Amérique latine. Avec « Quand je serai grand », documentaire réalisé à l'occasion de l'année de l'Enfance, la FJJ inscrivait la solidarité internationale au compte de la lutte pour la Paix et la démocratie, contre le fascisme.

Pierre Galand (CNAPD), Jacques Bourgaux (ABJD) ainsi qu'une jeune femme récemment sortie des geôles uruguayennes mirent en évidence la coordination des polices d'Amérique latine qui seule peut expliquer pourquoi des enfants de prisonniers uruguayens se retrouvent par hasard au Chili, égarés et sans papiers d'identité. La mise en place de services de renseignements à portée continentale, avec l'aide américaine, la torture du « planton » (station debout prolongée) (*). Le rappel de ces faits permit d'appeler à une solidarité renforcée avec les peuples opprimés d'Amérique latine, avec la lutte des « Folles de la place de Mai ».

Ce que se proposait la FJJ, c'est de faire réfléchir au phénomène du fascisme, à sa survivance. C'est aussi de montrer que la lutte contre le fascisme peut être efficace, si elle unit les forces de progrès et de paix.

Par l'ampleur des moyens déployés, on peut inscrire à son actif une démonstration intelligente, pluraliste et diversifiée... Une initiative à reprendre et à élargir, par une participation plus massive des organisations démocratiques belges et du public lycéen.

Françoise NICE.

^(*) Aux enfants qui peuvent encore visiter leurs parents prisonniers...

COOPÉRATION À QUEL DÉVELOPPEMENT?

Une brève information a fait état (1) d'une nouvelle initiative de la Belgique en vue de coopérer avec la Banque mondiale au financement du développement.

Il s'agit d'un « accord de cofinancement intégré, associant aux activités de prêts de la Banque mondiale toutes les sources de financement disponibles en Belgique, telles que l'aide publique au développement — sous forme de prêts ou de dons — les crédits à l'exportation et les autres sources de financement».

Préparé par les plus proches collaborateurs de Léo Tindemans, ministre des Relations extérieures, cet accord a été annoncé à Toronto le 5 septembre dernier par Willy De Clercq, ministre des Finances et du Commerce extérieur.

L'objet de l'accord est, selon «L'Echo de la Bourse», «d'associer de manière plus étroite l'aide publique belge, les milieux bancaires et les exportateurs belges aux activités de la Banque mondiale, en favorisant les commandes de biens et services auprès des entreprises belges. «En d'autres termes, la Belgique, en mettant à la disposition de la Banque mondiale l'ensemble de ses instruments de crédit, obtiendrait en échange l'accès à certains importants projets. Ainsi des portes nouvelles pourraient s'ouvrir aux exportations d'entreprises belges, auxquelles est offert un système de financement élargi et «sécurisant».

Ce qui frappe d'abord dans cette information, c'est que l'accord de Toronto, présenté comme une initiative en faveur du développement — et annoncé lors de la réunion du Comité du développement du Fonds monétaire international — relève du département des Finances et du Commerce extérieur. Le secrétariat d'Etat à la Coopération au développement semble y être resté étranger. Jacqueline Mayence, secrétaire d'Etat — ne s'en étonnera pas, tant elle est habituée (et sans doute convaincue) que la Coopération au développement est surtout une coopération au commerce extérieur belge.

A la Chambre, le 26 octobre 1982, Madame Mayence déclarait «Il faut aider le tiers monde en aidant l'économie belge». Cela passe pour «du bon sens belge».

Certes, le secrétariat d'Etat à la Coopération au développement ne peut pas ignorer les intérêts de l'économie belge. Mais son premier objectif ne doit-il pas être de répondre aux besoins les plus fondamentaux et les plus urgents des populations des pays pauvres?

Ce n'est pas ce qui se produit. Même des membres de la majorité osent le dire. A la Chambre, le 20 octobre, le député CVP Wivina De Meester a relevé quelques exemples d'«aide» suspecte et aberrante, notamment au Zaïre, qu'il s'agisse de la Gécamines, du jumelage d'hôpitaux ou de l'organisation de services douaniers. De son côté, l'hebdomadaire flamand «Spectator» posait le 9 octobre un certain nombre de questions à propos de quelques projets dits de coopération au développement: par exemple l'électrification de 14 grues à Matadi, l'équipement de Manille en tramways, l'intervention de la FN en Indo-

⁽¹⁾ Echo de la Bourse, 6 septembre 1982.

nésie. Dans bien des cas, a montré l'enquêteur de « Spectator », le choix du projet est déterminé bien plus par les intérêts de l'industrie « coopérante » que pour répondre aux besoins des pays dits en voie de développement. Et dans bien des cas, on retrouve sous le couvert de sociétés mixtes la trace de puissants groupes privés tels Tractionel. L'hebdomadaire flamand confirme ainsi ce qu'on savait déjà des activités lucratives menées tant aux Philippines, au Bangla Desh, au Zaïre ou à l'île Maurice, par « Transurb Consult », une société mixte créée précisément à l'initiative de Tractionel.

L'accord de Toronto ne fait que confirmer et expliciter une orientation bien établie, et défendue avec constance par les organisations patronales.

Dans son Memorandum au gouvernement, la FEB écrivait au chapitre de la coopération au développement: «La collaboration entre la politique de coopération au développement et celle du commerce extérieur doit être intensifiée au niveau du gouvernement et ce jusqu'aux échelons d'exécution compris».

La FEB réclamait par ailleurs la rapide mise en vigueur de la loi créant le Fonds de la coopération au développement. Ce Fonds, discuté dans la bousculade d'une fin de session parlementaire, devait initialement permettre à des projets ou programmes pluriannuels d'échapper aux aléas de l'annalité budgétaire. En fin de compte, il dispensera le gouvernement d'appliquer les règles en vigueur en matière de marchés publics; il sera ainsi possible au gouvernement d'utiliser au nom de la coopération, des moyens du Fonds pour relancer certains secteurs industriels belges. Comme l'a fait observer J. Dumont dans un récent et remarquable double «Courrier hebdomadaire» du CRISP (2), «ces mesures vont totalement à l'encontre des recommandations formulées en la matière par le Conseil consultatif de la coopération». On notera de surcroît que le Fonds permet aussi de court-circuiter le contrôle parlementaire, ce qui comble les vœux du gouvernement Martens-Gol.

Les pressions du grand patronat visent aussi à faire financer par l'Etat les frais de formation du personnel «indigène» qui aura à se servir d'outils livrés par des firmes belges. Elles visent, plus fondamentalement, à faire absorber l'Agence Générale de Coopération au Développement par le département du Commerce extérieur. Projet parfaitement cohérent, du point de vue de la FEB et de celui de la Banque mondiale.

Car sur les orientations de la politique menée par la Banque mondiale, il n'y a guère de place pour des doutes. Un rapport publié cet été par le Trésor américain a conclu que la Banque mondiale et les autres organismes d'aide multilatérale « ont contribué efficacement à la poursuite de nos objectifs économiques et financiers globaux ». Aveu sans fard, encore confirmé dans un memorandum de la Banque mondiale, où celle-ci se réjouit que sa politique « s'accorde avec les intérêts les plus élevés des Etats-Unis et doit être soutenue ».

«Le Monde diplomatique» qui rapporte ces données (3) rappelle dans le même article que «sur quatorze conflits politiques importants

⁽²⁾ Courrier hebdomadaire du CRISP - Numéros 946 et 947, janvier 1982.

⁽³⁾ Juillet 1982 - Walden Bello : « La Banque mondiale durcit sa politique d'aide aux pays du Tiers monde ».

surgis à propos des activités de la Banque ces dernières années, la position américaine a prévalu douze fois. C'est ainsi que les Etats-Unis ont notamment réussi à suspendre l'aide au Chili d'Allende en 1971, à bloquer l'obtention par l'OLP du statut d'observateur en 1980, à arrêter les prêts au Vietnam et à l'Afghanistan en 1979-1980».

La conclusion du «Monde diplomatique» mérite, pensons-nous, d'être reproduite: «En bref, la rhétorique des «besoins fondamentaux des huit cent millions de gens vivant dans la pauvreté absolue» qu'il s'agissait de satisfaire, selon l'ancien président de la Banque, M. McNamara, a été discrètement, mais définitivement abandonnée. Le destin du Development Policy Staff, l'équipe qu'il avait chargée d'élaborer l'approche des «besoins fondamentaux» et de la «lutte contre la pauvreté», symbolise bien la fin d'une tentative prudente et hésitante pour formuler une politique plus libérale du développement du tiers-monde. Elle est en effet en voie de démantèlement et ses deux principaux théoriciens, MM. Hollis Chenery et Mahbub Ul-Haq (qualifié de maoïste résident par la droite) ont été contraintes de démissionner».

Rien de fortuit donc dans la coopération renforcée (dont les uns et les autres se félicitent) de la Banque mondiale et du gouvernement Martens-Gol. En fait, là et ici, il s'agit moins d'œuvrer à une coopération au développement des pays les plus pauvres qu'à une promotion des intérêts des pays développés.

Il est assez évident que la recherche et la mise en œuvre d'une autre politique de coopération — refusant la subordination aux exigences du commerce extérieur et s'inscrivant dans une restructuration des relations Nord-Sud — ne peut être attendue du gouvernement belge. Elle s'avère cependant de plus en plus nécessaire.

R. L.

A LIVRES OUVERTS

« QUI A PEUR DE L'ENSEIGNEMENT? »

Nous voulions, avions-nous indiqué dans notre derière livraison, revenir sur le dossier Tromont et sur la politique désastreuse menée par ce ministre de l'Education nationale.

Jean-Marie Simon nous en donne une excellente occasion, avec la brochure intitulée Qui a peur de l'enseignement?, qu'il vient d'éditer conjointement avec la fédération liégeoise du PCB. L'objet de la brochure est d'entrée de jeu défini par le préfacier, Marcel Levaux: il s'agit d'analyser les raisons de la politique de régression qui frappe aussi l'enseignement, de cerner les fondements de cette politique, de voir quels intérêts sont en cause.

Si, comme les autres services publics, l'école est victime de la régression organisée par le gouvernement Martens-Gol, elle bénéficie cependant d'un statut particulier: ministres, parlementaires, dirigeants patronaux se disputent l'honneur de souligner les responsabilités de l'école, d'exalter sa mission, et multiplient à son propos les déclarations de type humaniste. Jean-Marie Simon en a épinglé quelques unes — savoureuses — auxquelles il oppose pratiques politiques concrètes, compressions budgétaires, résultats scolaires.

Le bilan est accablant. Mais le lecteur ne sortira pas accablé de cette étude, car elle constitue un réquisitoire contre la culpabilisation et la résignation des enseignants comme des parents et des étudiants, parce qu'elle plaide en faveur d'une réplique de masse à la politique gouvernementale. Celle-ci ne peut qu'aggraver la situation déjà dramatique de la Wallonie, en accélérant la déqualification des jeunes travailleurs.

Or, en 1977, 40% des jeunes quittaient les études sans autre consécration que - dans le meilleur des cas celle du certificat d'études primaires. Et à peu près en même temps, le Centre d'étude du développement régional de l'UCL concluait en ces termes une recherche (répercutée notamment par le Conseil économique régional de Wallonie): «Dans la perspective d'une politique industrielle d'envergure compatible avec la nouvelle division internationale du travail, la formation la plus poussée de toute la population en âge actif s'impose comme une nécessité impérieuse». La réponse de notre système éducatif aux fameux défis de l'avenir est dérisoire, et lourde de drames humains autant que sociaux.

Il y a un peu d'histoire dans la brochure de IMS. Juste assez pour rappeler de quels espoirs était porteur le projet original d'enseignement secondaire rénové et pour en mesurer l'échec. Juste assez pour préciser les étapes des agressions contre l'enseignement -«Rationalisation» du primaire, élimination des activités socio-culturelles du mercredi, discriminations à l'égard des étrangers, introduction de l'horaire de 32 heures dans le secondaire avec les conséquences qu'il implique pour l'emploi et plus près de nous (mais la liste n'est pas complète) l'invention de la notion d'«autonomie budgétaire» des établissements scolaires, notion associée à de nouvelles restrictions budgétaires. A ce propos, la brochure rend justice à Philippe Busquin qui est le véritable inventeur de cette notion. reprise ensuite par Michel Tromont. De même, sont rappelées les responsbilités d'un Mathot, d'un Hoyaux parmi d'autres ministres socialistes dans la gestion de la crise, une gestion assumée au nom du «moindre mal», alors que d'autres choix politiques et budgétaires sont possibles.

Deux idées-clés sont éclairées dans la brochure: l'importance capitale et proprement irremplaçable d'un enseignement fondamental solide, les vertus unifiantes et dynamiques de la revendication d'un abaissement des normes de population scolaire. Aucun circuit d'éducation permanente, si sérieux soit-il, ne peut se substituer à la formation de base: sans celle-ci, l'éducation permanente est stérile. Et par ailleurs aucun souci d'économie ne justifie le maintien des normes actuelles de population scolaire qui secrètent un «rebut» effrovable: «compte tenu de l'allocation de chômage et du manque-àgagner en matière de fiscalité et de sécurité sociale, en enseignant au travail coûte à peine plus cher qu'un enseignant au chômage», montre J.M. Simon sur la foi de recherches économiques non suspectes.

On pourrait encore relever bien des chiffres, des citations, des arguments dans la brochure «Qui a peur de l'enseignement?», que chacun lira avec

profit.

Nous voudrions cependant, formuler des réserves à propos d'une idée défendue en page 47, vers la fin de la brochure. Après avoir fait état de pressions en vue de privatiser l'enseignement, l'auteur écrit: «Compte tenu de tout le contexte économique, politique, idéologique et social, nous estimons que la lutte conséquente et opiniâtre pour la défense et la promotion de l'école publique, pour la sauvegarde et le développement du caractère public de la formation représente, non pas une

réminiscence du 19e siècle, mais bien une exigence démocratique impérieuse répondant aux besoins de notre temps. Dans cette optique, nous considérons que l'ensemble de systèmes de formation doivent être réunis sous la direction — et pas seulement «sous l'égide» — de l'Education nationale». (...)

Oue la défense et la promotion de l'école publique restent aujourd'hui «une exigence démocratique impérieuse», j'en conviens très volontiers. Oue la formation dispensée par exemple par les Classes moyennes doit être rattachée et contrôlée par l'Education nationale, j'en tombe d'accord. Mais qu'il s'agit de regrouper sous la même direction les «systèmes de formation» prodigués par l'enseignement libre, il me semble que le débat doit être porté. chez les enseignants et enseignés de ce réseau. Jean-Marie Simon a le souci d'éviter une relance de la guerre scolaire, qui, écrit-il, opposerait entre elles les victimes d'une même politique. En recommandant - sans consultation des ou discussion avec les intéressés - un regroupement général sous la direction du ministère de l'Education nationale, il y a fort à parier qu'on déclencherait une formidable opération de diversion qui loin d'unir en un même combat les victimes d'une même politique, réanimerait de vieux démons. Or, la concertation puis l'union de tous ceux qui sont frappés par la politique de crise nous paraissent indispensables dans l'enseignement aussi, au delà des cloisons idéologiques et institutionnelles.

«Qui a peur de l'enseignement?», par Jean-Marie Simon.

Prix de la brochure: 60 F.

En vente à la librairie «L'Avenir», 102, rue St-Léonard — 4000 Liège

Pour les achats par correspondance:

75 francs à verser au CCP 000-0286787-55 de la fédération liégeoise du PCB.

MANUEL CASTELLS, LA VILLE, LA DÉMOCRATIE, LE SOCIALISME

Manuel Castells est certainement l'un des meilleurs connaisseurs des mouvements sociaux urbains, à l'analyse desquels il a consacré de nombreux ouvrages depuis la parution de «La Question urbaine». (Maspéro 1972).

L'enseignement qu'il retire des luttes urbaines qui ont secoué Madrid ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui perticipent ou s'intéressent à ces

luttes en Belgique.

Aussi convient-il de saluer ici l'initiative prise par la revue Contradictions de traduire et d'éditer ce livre écrit en 1977 et qui relate avec une concision exemplaire l'expérience du mouvement madrilène depuis ses débuts vers 1968.

De l'étude de nombreux cas replacés dans leur contexte, le lecteur belge retiendra sans doute d'abord l'extraordinaire vigueur d'un mouvement capable de mobiliser des dizaines de milliers de personnes, mobilisaion à la mesure des contradictions suscitées par la politique capitaliste à l'égard de la capitale: bidonvilles, logements sociaux de qualité médiocre, destructions et expulsions liées à la promotion immobilière ou à la transformation du centre urbain.

Parties des quartiers populaires, les revendications toucheront des couches sociales très différentes, élargissant sans cesse la base du mouvement. Mais la particularité du mouvement urbain espagnol réside certainement dans le rôle qu'il a été appelé à jouer pendant les dernières années du franquisme et à l'heure de la construcition difficile d'un Etat démocratique.

L'organisation d'associations locales a constitué une brèche dans la politique répressive de la dictature.

L'adhésion de jeunes intellectuels (avocats, urbaniste, etc...) entraînant la

prise de position d'institutions (parmi lesquelles on notera le rôle positif joué par l'Ordre des Architectes), accroîtra la représentativité du mouvement et sa capacité de négocier des solutions alternatives avec le pouvoir.

Dans le cadre d'une réorganisation aussi profonde de la société espagnole, le mouvement ne pouvait manquer d'avoir une dimension politique. De nombreux militants de la gauche y ont pris part, et particulièrement des communistes. (Le PCE ne sera légalisé qu'en 1977.)

C'est ainsi que l'ouvrage s'oriente progressivment vers une problématique plus vaste et combien actuelle: la place des mouvements urbains dans la lutte pour le socialisme; les relations des partis de la gauche avec ces mouvements.

Manuel Castells montre le caractère nécessairement pluraliste du mouvement urbain où se côtoient des couches sociales différentes.

«Les associations d'habitants, de même que les autres organisations de masse nées dans les quartiers, ont été un élément décisif de la formation pratique, de la lutte quotidienne et de la constitution d'une large alliance de classes, choses décisives pour créer un consensus populaire majoritaire dans la lutte pour la démocratie en même temps que fondamentales pour l'approfondissement de la démocratie dans le sens de la construction d'une société socialiste».

Comme les autres composantes de la gauche, le Parti communiste d'Espagne, malgré le rôle important qu'il a pris dans les luttes urbaines, éprouve de grandes difficultés à assumer cette situation nouvelle.

Manuel Castells en voit la cause dans une crise interne du PCE, partagé entre un repli sectaire sur ses bases soiales traditionnelles et l'ouverture aux aspirations de couches plus larges de la population.

Il opte résolument pour cette dernière voie, prouvant l'engagement des communistes dans le mouvement urbain, dans le respect de son autonomie et de la démocratie de base.

Enfin, généralisant l'expérience madrilène, M. Castells appelle à la refonte nécessaire de la pratique des partis socialistes et communistes vis-àvis des mouvements sociaux.

Oue conclut-il en effet de son étude? «La découverte, dans la pratique politique concrète, de la distance nécessaire entre mouvements et partis, pour que les mouvements puissent créer et les partis agencer l'institutionnalisation de l'innovation sociale. Une hypothèse inverse à celles qui sous-tendent les pratiques social-démocrate et communiste en Europe dpuis des décennies, car la social-démocratie a essayé de nier le mouvement au nom de la réforme et le communisme a voulu absorber le mouvement au nom de la révolution». J.A.

L'ALPHABET DES LETTRES BELGES DE LANGUE FRANCAISE

Notre connaissance de l'histoire littéraire de la Belgique francophone se résume pour l'essentiel à l'épais volume collectif que G. Charlier et J. Hanse éditèrent en 1958. L'ouvrage faisait la somme des savoirs en la matière, depuis les origines les plus lointaines jusqu'à, approximativement, la deuxième guerre mondiale. Malgré un souci de signaler les auteurs contemporains, le déséquilibre demeurait flagrant entre ces « minores » du siècle dernier, collectionnés avec minutie, et les écrivains plus récents dont l'œuvre, signalée avec prudence ou bien omise, n'avait pas encore reçu la sanction des temps et des institutions.

Pour aller au-delà des limites de cet ouvrage, Marc Quaghebeur a tenté, dans la longue préface qui fait l'intérêt de l'Alphabet, de décrire l'histoire récente des lettres belges en actualisant les renseignements du Charlier et Hanse et en ouvrant son texte aux concepts de la critique contemporaine. Par sa formation en psychanalyse comme en sociologie et par la qualité de son information, Quaghebeur nous invite à un parcours qui ne doit plus rien à la neutralité de

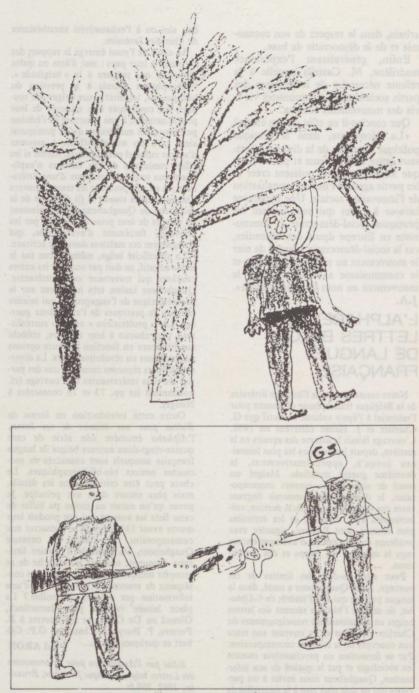
bon aloi ou à l'exhaustivité anesthésiante de l'histoire littéraire

Au cœur de l'essai émerge le rapport des écrivains à leur pays : mal d'être ou quête d'identité qui prépare à la « belgitude ». Francophones soumis à la pression du bilinguisme, les littérateurs belges ont toujours été confrontés à la minceur de leur public national, à une structure de l'édition peu favorable aux genres qu'ils pratiquent ainsi qu'à un statut difficile à assumer d'acteur culturel périphérique. Même si les effets conjugués de ces facteurs n'expliquent pas tous les errements d'une littérature, on en suit pourtant les traces à travers l'histoire. Elles tissent le fil d'Ariane de la recherche de Quaghebeur, principalement au travers de leur prise en compte par les écrivains, forcément d'avant-garde, qui enregistrent ces malaises dans leur écriture.

La spécificité belge, même vécue sur le mode négatif, ne doit pas occulter les autres courants qui traversent cette littérature. Quaghebeur insiste très justement sur la problématique de l'engagement qui oriente nombre de pratiques de l'entre-deux guerres. Les « prolétariens » et les « surréalistes » ont, chacun à leur manière, réfléchi sur l'écriture en fonction de leurs options progressistes ou révolutionnaires. La diversité de leurs réponses construit une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage (cf. notamment les pp. 73 et 78 consacrées à Nougé).

Outre cette introduction en forme de Balises pour une histoire de nos lettres, l'Alphabet énumère une série de cent quatre-vingt-deux auteurs belges de langue française auxquels sont consacrés de succinctes notices bio-bibliographiques. Le choix peut être critiqué dans les détails, mais plus encore dans son principe. Je pense qu'on aurait au moins pu biffer de cette liste les auteurs qui ont produit leur œuvre avant 1914 afin de se consacrer aux contemporains. Si, comme le constate Quaghebeur, les manuels d'histoire littéraire encourent souvent le reproche de se recopier mutuellement, ne serait-il pas conséquent de renoncer à la réitération d'une information par ailleurs disponible? La place laissée vacante par Maeterlinck, Giraud ou De Coster se fût ouverte à B. Peeters, P. Bury, H. Chatelion, O.P. Gilbert et quelques autres... Paul ARON

Edité par l'Association pour la promotion des Lettres belges de langue française, Bruxelles, 1982, 250 fr.



Deux des dessins d'enfants salvadoriens présentés en Belgique par Entraide et Fraternité : un cri d'angoisse, un appel à la solidarité.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER rue du Midi 162 1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRF rue des Deux Eglises 128 1040 Bruxelles

F.N.A.C.. City II, rue Neuve 1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE chaussée d'Ixelles 221 1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES av Paul Héger 42 1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE av Jean Volders 41 1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN rue Ravenstein 28-30 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÉBURE rue des Colonies 7-9 1000 Bruxelles

MACONDO Galerie Bortier 8-10 1000 Bruxelies LIBRIS - 44 Passage 44 (bd. Botanique) 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DE LA COMMUNE rue des Grands Carmes 9 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO rue de la Régence 53 4000 Liège

LE LIVRE ROUGE chaussée des Prés, 20 4020 Liège

KRITAK Vesaliusstraat 1 3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE rue Sous le Château 46 5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE rue du Temple 25 7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE faubourg d'Aréval, 2 6720 Virton Les C.M. ne passent pas encore sur microprocesseur



EN ATTENDANT, ABONNEZ-VOUS

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F (*) L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F (*)

Etranger: 700 F Soutien: F

Téléphone: (02) 512.90.15

CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte,

1000 Bruxelles

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles